

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE

DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

DANIELLE DEMERS

ÉTUDE DE LA SATISFACTION DE VIE ET DES ATTENTES

DES PRÉ-RETRAITÉS

MAI 1987

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre premier - La retraite: satisfaction et attitude .	5
Évolution de l'attitude face à la retraite	8
Théories sur le vieillissement et la retraite	11
Conséquences de la retraite et types d'adaptation	16
La pré-retraite	20
La satisfaction de vie	25
Attitudes et attentes face à la retraite	35
Relation entre la satisfaction de vie et les attentes face à la retraite	42
Hypothèses de travail	45
Chapitre II - Description de l'expérience	48
Sujets	49
Épreuves expérimentales	53
Déroulement de l'expérience	62
Chapitre III - Présentation et discussion des résultats ..	64
Méthodes d'analyse	65
Résultats	66
Discussion des résultats	87
Conclusion	101
Appendice A - Épreuves expérimentale	104

Appendice B - Tableaux	133
Appendice C - Figures	143
Remerciements	152
Références	153

Sommaire

Afin d'explorer le vécu du pré-retraité ainsi que le processus par lequel celui-ci se représente la vie à la retraite, 33 hommes, ayant décidé de prendre leur retraite, furent soumis à des épreuves évaluant la satisfaction de vie et les attentes face à la retraite. Il en ressort que la vie à la retraite n'est pas appréhendée par le pré-retraité. De façon générale, celui-ci a tendance à percevoir sa condition future en fonction de sa situation actuelle: plus il est satisfait de sa vie actuelle, plus ses attentes face à la retraite sont positives. Par contre, des facteurs comme le revenu, le niveau de scolarité et l'âge semblent influencer cette relation.

Introduction

Dans son rapport de 1984 intitulé "Les personnes âgées au Canada", Statistiques Canada met en évidence l'importance grandissante de la population âgée. L'accroissement de l'espérance de vie, qui est passée de 59,6 ans en 1931 à 71,5 ans en 1981 pour les hommes et de 61,8 ans à 78,7 ans pour les femmes pendant la même période et la baisse de la natalité sont des facteurs qui ont entraîné l'augmentation de la population âgée au Canada. Ainsi, entre 1891 et 1921, environ cinq canadiens sur 100 étaient âgés de 65 ans et plus, alors qu'en 1981, on en retrouvait environ dix. Si la tendance se maintient, la population âgée de 65 ans et plus devrait représenter 21% de la population totale en l'an 2031.

Baillargeon (1981) note qu'au Québec, à mesure qu'augmente l'espérance de vie, l'âge moyen de la prise de la retraite diminue: de 65,1 ans en 1961, elle passe à 60,1 ans en 1971. Cette diminution peut être expliquée par l'amélioration des conditions de vie à la retraite et par l'assouplissement des politiques qui la concernent.

Avec cette évolution, la retraite pourrait occuper une période de plus en plus longue dans la vie de l'individu. Il devient donc nécessaire de cerner les facteurs entourant ce phénomène ainsi que les populations peu préparées pour y faire face et ce, tant au niveau de l'adaptation qu'au niveau de la transition et de la phase qui la précède. En effet,

une bonne préparation devrait permettre de faciliter le passage à la retraite et d'améliorer la qualité de vie de l'individu s'engageant dans cette aventure. La façon dont le pré-retraité anticipe sa retraite et son attitude face à la vie en général semblent influencer grandement ses conditions et son adaptation ultérieures.

Ce mémoire vise donc à explorer cette importante étape précédant la prise de la retraite. Le vécu de 33 travailleurs, qui ont décidé de prendre leur retraite, a été évalué de deux façons: tout d'abord par une mesure de satisfaction de vie et ensuite par l'évaluation des attentes face à la retraite. Jusqu'à présent, aucune étude ne semble avoir été effectuée en ce sens. Cette étude devrait donc fournir de nouvelles données intéressantes pour tout intervenant oeuvrant auprès des pré-retraités. Une meilleure connaissance du vécu du pré-retraité et de ses vues concernant la retraite pourrait en effet permettre d'adapter l'intervention aux besoins de la population.

L'étude des relations existant entre la satisfaction et les attentes face à la retraite constitue la deuxième facette de ce travail. Il est proposé que le pré-retraité satisfait de sa vie aura davantage tendance à entrevoir la retraite de façon favorable. La population désavantagée face à la retraite pourrait être celle des pré-retraités insatisfaits, qui appréhendent la retraite. Il serait alors important de permettre ou d'aider ces travailleurs à apprécier davantage leur situation, à apprendre à jouir de la vie et à dédramatiser la retraite. Il est important

d'aider l'individu à choisir le meilleur moment pour prendre sa retraite.

Le premier chapitre de ce mémoire dressera un portrait des différentes conclusions concernant la préparation et l'adaptation à la retraite. Ensuite, nous élaborerons le contexte théorique qui situe la satisfaction de vie et les attentes du pré-retraité comme valeurs prédictives de l'adaptation réussie à la retraite. De cet aperçu théorique découlent les hypothèses de travail ainsi que les questions posées dans ce mémoire.

Le deuxième chapitre traitera des caractéristiques des sujets de cette étude et des instruments de mesure utilisés. Suivra ensuite la présentation du déroulement de l'expérimentation effectuée afin d'atteindre les buts fixés antérieurement.

Pour terminer, le troisième chapitre présentera les résultats obtenus, les conclusions découlant de cette étude et les recommandations pouvant orienter des recherches ultérieures au sujet de la prise de la retraite.

Chapitre premier

La retraite: satisfaction et attitudes

L'étude du vieillissement, tant au niveau sociologique qu'en terme de stade développemental, a fait un bond appréciable au cours des dernières décennies. En effet, le vieillissement de la population, que connaît la plupart des pays industrialisés, a amené les chercheurs à cerner les besoins, les problèmes ainsi que les événements caractérisant cette catégorie d'individus.

Se basant sur les stades de développement d'Erickson (1963), Peck (1968) définit l'une des tâches développementales de l'individu vieillissant en terme de "différenciation de soi versus préoccupation du rôle-travail". Selon lui, l'individu vieillissant porte des changements considérables à son système de valeurs en réévaluant sa valeur et ses intérêts propres. Cette remise en question est déclenchée par la prise de la retraite . Suite à cet événement, la vie quotidienne est passablement modifiée: le travail, activité centrale qui régissait toutes les autres, tant au niveau économique qu'organisationnel, est évacué . L'individu se voit dans la nécessité de restructurer sa vie pour en retirer satisfaction et valorisation. La retraite est donc une étape importante, qui affecte l'ensemble du vécu.

Elle est aussi un phénomène qui découle directement de l'industrialisation. Elle est fortement reliée au climat économique et social,

et les règles qui la régissent ont grandement évolué avec le temps. Il semblera donc nécessaire, dans un premier temps, de suivre l'évolution historique des politiques et des attitudes en ce qui concerne la retraite.

Étant donné que la retraite est une étape importante à laquelle la grande majorité des gens doivent faire face un jour ou l'autre, beaucoup d'efforts ont été accomplis afin d'en connaître les conséquences sur l'individu, ainsi que le processus par lequel on s'y adapte. Ces éléments seront donc examinés dans un deuxième temps.

L'une des conséquences heureuses de ces études sur la réalité du vécu à la retraite est la mise en évidence de l'importance de la préparation à la retraite qui permet de se parer contre les difficultés qui pourraient survenir en se donnant le plus d'alternatives possibles pour pouvoir y réagir. Il semble que les attitudes qu'entretient le pré-retraité face à sa vie et à sa retraite sont fortement reliées à son adaptation ultérieure. Il est donc important de bien cerner ces attitudes chez le pré-retraité, de bien connaître son vécu afin de pouvoir intervenir selon ses besoins et ses demandes, et de maximiser l'effet de la préparation à la retraite.

Cette investigation sera effectuée dans un troisième temps. Tout d'abord, nous nous attarderons à la satisfaction de vie, un concept largement répandu dans la littérature sur la préparation et l'adaptation à la retraite. Ensuite nous développerons la notion d'attente qui, pour sa part, n'a fait l'élément d'aucune autre étude auparavant, mais qui nous

semble pourtant d'une grande importance.

En plus de son aspect exploratoire, ce mémoire est aussi une étude corrélationnelle qui vise à vérifier la relation qui existe entre les deux variables citées antérieurement. Les hypothèses de travail viendront clore ce premier chapitre.

Contexte théorique et expérimental

Évolution de l'attitude face à la retraite

Atchley (1982) distingue sept points tournants dans l'évolution sociale et économique de la retraite. Avant la fin du XIX^e siècle, il n'existe pas de forme de retraite précise: le travailleur cesse ses activités rémunérées quand celles-ci deviennent physiquement trop pénibles pour lui ou encore, le père lègue sa terre à ses fils qui s'engagent alors à subvenir à ses besoins. La personne âgée est alors respectée pour sa sagesse, sa vertu et son expérience.

C'est avec le début de la période d'industrialisation (1865-1900) que certaines tendances commencent à se dessiner. On note alors une croissance industrielle importante et la formation des premiers syndicats. Ceux-ci cherchent à obtenir une plus grande sécurité de travail et une reconnaissance de la seniorité. Pour l'industrie, la retraite obligatoire, avec pension au retraité selon le nombre d'années de service, apparaît donc comme un excellent moyen d'instaurer une gestion plus efficace des employés. L'employeur se départit des travailleurs âgés jugés moins pro-

ductifs; il cherche à freiner le taux de roulement des travailleurs plus jeunes, tout en neutralisant l'influence du syndicat qui demande un salaire plus élevé à mesure que l'expérience augmente. Au même moment, une nouvelle idéologie concernant la retraite se développe en Allemagne: l'État dépend du support de la classe ouvrière et il se doit d'accorder une sécurité aux travailleurs âgés qui quittent le travail, en reconnaissance des services rendus.

Entre 1900 et 1929 survient l'explosion industrielle. Avec l'accélération de l'activité industrielle s'effectue un important changement social: l'urbanisation. Les gens laissent la campagne et viennent occuper des emplois de plus en plus spécialisés. L'organisation même du travail est modifiée. Une plus grande importance est accordée à la science et au progrès. À ce moment, une théorie du vieillissement biologique suggère que l'individu a une capacité fixe de travailler et que l'épuisement de cette capacité le laisse sans ressource et inutile à l'industrie. Les conditions de travail, qui sont alors très exigeantes, semblent confirmer cette théorie; ce qui influence grandement les attitudes face aux travailleurs âgés. De plus, on observe une importante concentration de main-d'œuvre à bon marché, composée surtout d'immigrants, qui peut facilement remplacer les travailleurs âgés forcés à prendre leur retraite. À ce moment, les syndicats s'efforcent d'obtenir des conditions de travail plus acceptables en réduisant la semaine de travail, laissant les retraités à leur sort. Les pensions de retraite sont insuffisantes et beaucoup de retraités vivent dans la pauvreté, n'ayant plus le support familial de jadis pour survivre.

Au moment de la Grande Dépression (1930-1941), le nombre de personnes âgées vivant dans la pauvreté augmente. Il en est de même du taux de chômage. C'est le début des mesures gouvernementales pour venir en aide tant aux retraités qu'aux chômeurs.

Nécessité oblige. Aussi lors de la Deuxième Guerre Mondiale, il y a un renversement de la situation. La retraite n'est plus aussi obligatoire et on ne conserve plus cette attitude négative face aux travailleurs âgés. Le développement industriel accéléré force l'employeur à se retourner vers les catégories de travailleurs qu'il avait toujours dédaignées, soit les femmes, les noirs et les gens âgés!

Par la suite, les mesures concernant la retraite évoluent rapidement. Les plans de pension deviennent universels et les plans de pension privés se multiplient. Certains avantages fiscaux sont accordés à ceux qui participent à des fonds de retraite. Les conditions de retraite s'améliorent et, chez les travailleurs, la retraite est plus souvent jugée comme étant justifiée et enviable. D'ailleurs, Epstein et Murray (1968) affirment que le pourcentage des hommes qui ont pris leur retraite sur une base volontaire a doublé entre 1951 et 1963.

Selon Baillargeon (1981), avant les années '80, la prise de la retraite avant l'âge de 65 ans était due presque exclusivement à la maladie. Mais depuis, un effort législatif intense a permis d'assouplir les lois concernant les rentes aux retraités et ce, particulièrement au Québec. En effet, depuis janvier 1982, la loi 15 abolit la retraite obligatoire

à 65 ans, ce qui permet au travailleur de garder son emploi au-delà de cet âge. De plus, depuis janvier 1984, la loi 20 rend éligible aux Rentes du Québec tout travailleur de moins de 65 ans qui désire prendre sa retraite, moyennant certains ajustements de la somme à percevoir.

De telles législations changent profondément la situation en ce qui a trait à la retraite: en effet, elles laissent au travailleur le choix du moment où il prendra sa retraite.

Lewis (1979) avait déjà mis en évidence l'importance de ce choix concernant la retraite pour les travailleurs âgés. Suite à un recensement important de la littérature, elle concluait que même si la population générale situait l'âge de la retraite assez bas, les retraités situaient ce moment à un âge plus avancé et une certaine proportion de retraités auraient aimé pouvoir continuer à travailler plus longtemps.

Théories sur vieillissement et la retraite

Étant donné les nombreuses modifications de la situation, tant au niveau politique que social, la retraite reste le phénomène le plus étudié en gérontologie. Quelques théories explicatives du processus de prise de décision et de l'adaptation à la retraite ont été élaborées. La première est la théorie de substitution ou d'activité. Elle stipule que le travail a une signification différente pour chacun et que l'arrêt du travail créera chez l'individu un sentiment de perte. Afin de s'adapter de façon satisfaisante à la retraite, il est nécessaire que l'individu cherche et trouve des activités qui remplaceront ce qu'il a perdu (Friedmann

et Havighurst, 1954; Atchley, 1976; Schnore, 1985). Par contre, cette théorie semble refléter les valeurs de la classe moyenne. En effet, quand le travail a surtout une importance au niveau financier, mais rapporte peu de satisfaction, ou quand le travail est trop dur physiquement, la retraite peut être vue comme un soulagement, ce qui est souvent le cas de la classe socio-économique inférieure (Schnore, 1985). Le résultat peut être le même dans la classe socio-économique supérieure où le travail demande une grande implication et en vient à prendre une place jugée trop importante dans la vie. Reichard, Living et Petersen (1968) suggèrent aussi que ce n'est pas tant de la quantité d'activités dont dépend l'adaptation à la retraite, mais bien de la satisfaction retirée et du fait de développer des types d'activités basés sur les intérêts de l'individu.

Une deuxième théorie largement répandue est celle du désengagement. Elle propose qu'un retrait mutuel s'effectuera entre l'individu vieillissant et la société. Ce retrait est nécessaire et bénéfique pour un vieillissement adapté et satisfaisant (Cumming et Henry, 1961; Atchley, 1976; Schnore, 1985). Cette explication de l'adaptation au vieillissement, plutôt pessimiste, est aussi très critiquée. Crawford (1971) constate qu'elle est une vision réaliste du vieillissement, mais non universelle et que parfois, le désengagement mène plutôt à une vie insatisfaisante. Selon Maddox (1968) le désengagement est un style de vie qui est maintenu à travers le temps, plutôt qu'un processus caractérisant l'individu vieillissant. Il semble qu'au contraire, le vieillissement et les pertes de rôles qui surviennent n'affectent pas la fréquence des contacts avec les

amis ou les parents (Cockburn, Ginsberg et Kurzynowski, 1972).

En tenant compte à la fois du ralentissement (physique, social et psychologique) de la personne âgée et de son besoin d'activité et d'engagement, Streib et Schneider (1971) ont redéfini la théorie en disant que le désengagement est différentiel: ainsi, l'individu qui se retire du monde du travail a plus d'énergie disponible pour augmenter son engagement dans d'autres sphères de sa vie. Par contre, Schnore (1985) note que cette théorie n'a pas de valeur prédictive spécifique.

Pour sa part, Shanas (1972) propose un modèle plus dynamique: la théorie de l'accommodation. Ici, les modifications de comportements d'un individu à la retraite sont dues à des changements de la personnalité et des besoins de l'individu. Ainsi, certains recherchent de nouveaux rôles, d'autres acceptent une diminution des implications personnelles. L'adaptation est un processus qui tient compte des structures sociales et des contraintes socio-psychologiques. Malheureusement, les variables de cette théorie sont difficiles à mesurer à cause de leur manque de spécificité et aucune étude n'est reliée à ce modèle.

Pour sa part, la théorie de la continuité stipule que l'adaptation à la retraite se fera en augmentant le temps passé dans des activités déjà connues plutôt qu'en expérimentant de nouveaux rôles (Rosow, 1967; Atchley, 1976; Schnore, 1985). Ainsi, le retraité cherchera à garder le même style de vie qu'il avait avant la retraite. Cette hypothèse fut critiquée par le fait que, dans le cadre de cette théorie, un changement de

comportements constitue une mauvaise adaptation, alors que, par exemple, l'élimination de comportements qui amènent de la frustration ou de l'insatisfaction est positive pour l'individu (Schnore, 1985).

Atchley (1976) modifie quelque peu cette théorie en y ajoutant deux concepts: le compromis interne et la négociation interpersonnelle. Selon lui, chaque individu a des buts qu'il cherche à atteindre, ce qui lui amène de la satisfaction. Les buts n'ont pas tous la même importance et sont organisés de façon hiérarchique. Ainsi, l'adaptation à la retraite sera vécue comme plus ou moins difficile dépendamment de la place qu'occupe le travail dans la hiérarchie des buts de l'individu: s'il est élevé dans la hiérarchie, l'adaptation sera plus difficile, sinon l'individu continuera à suivre les mêmes buts et l'adaptation sera moins difficile. Le développement d'une nouvelle hiérarchie de buts, ou les changements dans cette hiérarchie constituent les compromis internes que doit effectuer l'individu en processus d'adaptation à la retraite. De plus, au cours de ce processus, l'individu peut être influencé par son environnement: ce qui constitue les négociations interpersonnelles. Ces négociations semblent importantes dans le développement d'une hiérarchie stable de buts, mais leurs influences restent encore inconnues.

Finalement, dans un effort constant en vue d'une meilleure compréhension des déterminants d'une vie satisfaisante à la retraite, Schnore (1985) est allé vérifier certaines hypothèses pour proposer un modèle comportemental prédictif de la satisfaction à la retraite. Comme base de ce

modèle, il suggère que le comportement est déterminé par une intéraction réciproque entre l'individu et l'environnement. Suite à une combinaison d'intéractions passées entre l'individu et son environnement physique et social, celui-là développe des caractéristiques cognitives (croyances, attentes), motivationnelles (buts, valeurs) et comportementales (compétence, habiletés) qui déterminent son comportement en intéraction avec le milieu. Ainsi, l'individu agit en fonction soit du résultat qu'il s'attend d'obtenir, soit de ce qui l'attire ou le repousse, soit du répertoire possible de comportements qu'il peut manifester ou qu'il se croit capable de manifester. De telles actions provoquent des réactions de l'environnement qui peuvent, en retour, affecter les conceptionns de soi. Donc, la connaissance du profil des caractéristiques personnelles et environnementales devrait permettre une base pour prédire les comportements d'un individu dans une variété de situations.

Certains des modèles cités ne peuvent s'appliquer à toute la population des retraités parce qu'ils ont tendance à ne considérer qu'un seul mode d'adaptation réussi à la retraite (Lauzon, 1980; Gognalons-Nicolet, 1981). Ces théories ne tiennent pas compte des différences individuelles alors que, comme le dit Johnson (1982):

One of the well-known facts in the field of adult development and aging is that persons tend to become more unique, increasingly different and more heterogeneous, rather than homogeneous as their age increases. (p. 221)

Il semble donc nécessaire de considérer la spécificité de chaque individu.

La théorie d'accommodation tient davantage compte des caractéristiques de l'individu, mais la définition des variables utilisées manque de spécificité et les hypothèses sont donc difficilement mesurables.

Il reste donc peu de modèles disponibles pour prédire l'adaptation à la retraite. La voie la plus prometteuse semble être celle qui tient compte des caractéristiques personnelles des retraités, sans tenter une trop grande généralisation de comportements. Il serait intéressant de voir plus en détail les conséquences de la retraite ainsi que les différentes façons d'y réagir.

Conséquences de la retraite et types d'adaptation

Par définition, la retraite est une séparation institutionnalisée de l'individu et de sa situation occupationnelle. Cette séparation est surtout basée sur l'âge et la santé bien qu'une latitude de plus en plus grande soit aussi un facteur influençant le moment de la retraite. Ainsi, l'individu laisse un rôle social, ce qui influence tous les autres rôles qu'il occupe. Finalement, il n'est plus rémunéré en fonction de ses heures ou de sa productivité au travail, mais son revenu, sous forme de rente ou de pension, est basé sur ses années antérieures de service (Atchley, 1976).

De façon générale, l'adaptation à la retraite est divisée en cinq étapes. La première, la pré-retraite, est caractérisée par le développement de fantaisies et d'attentes face à la retraite, préparant ainsi l'individu à la séparation d'avec son travail. Suite à cette séparation, l'individu est souvent euphorique et très occupé à faire tout ce qu'il

ne pouvait pas faire: c'est la lune de miel. Certains peuvent rester dans cet état, mais pour la plupart, après un certain temps, cette routine est insatisfaisante et peut même les rendre dépressifs. Ils passent donc à une phase de restructuration, à la recherche d'une vie plus satisfaisante et plus stable (Atchley, 1976, 1977; Donahue, Orbach et Pollack, 1960; Zay, 1985). Considérons maintenant les conséquences plus spécifiques de la retraite.

Les résultats de l'étude de Schnore (1985) tracent un portrait assez positif: le retraité est satisfait de sa vie, heureux de sa situation, a moins d'attentes générales et financières et il apprécie davantage ce qu'il a que le travailleur plus jeune. De plus, la satisfaction à la retraite est fortement reliée à une bonne santé, à un faible niveau d'attentes et à une évaluation positive de la situation. Par contre, une trop grande implication au travail est reliée à des attentes négatives face à la retraite.

Ces résultats mènent aux conclusions suivantes: la retraite ne semble pas amener une profonde crise d'identité puisque le niveau de satisfaction des retraités est élevé; de plus, contrairement à la croyance populaire, la retraite n'amène pas une détérioration de la santé, bien qu'un mauvais état de santé soit une des principales raisons de la prise de la retraite; enfin, l'adaptation à la retraite est fortement reliée aux attitudes de l'individu. Ainsi une évaluation réaliste de la situation, la poursuite de buts atteignables, l'appréciation des acquis et une percep-

tion positive de ses propres possibilités facilitent l'adaptation à la vie en générale et à la retraite en particulier.

Dans la littérature consultée, peu de conséquences négatives sont associées à la retraite. En fait, le changement le plus important se situe au niveau financier, où l'on observe une diminution importante du revenu (Palmore, 1971; Atchley, 1977; Riley et Foner, 1968; Streib et Schneider, 1971). Par contre, cet effet négatif ne se fait plus sentir à long terme. De plus, il semble que la plupart des retraités considèrent leur revenu suffisant, et la diminution du revenu est moins importante chez les individus qui ont préparé leur retraite (Streib et Schneider, 1971; Riley et Foner, 1968).

La croyance populaire veut que la retraite entraîne une détérioration de la santé. D'ailleurs, une faible détérioration de l'état de santé est constatée dans certaines études (Palmore, 1971; Atchley, 1977; Streib et Schneider, 1971), mais une analyse plus approfondie de la situation permet de constater que, quand les caractéristiques de pré-retraite sont considérées, les effets négatifs de la retraite deviennent moindres, presque insignifiants (Palmore et Fillenbaum, 1984). En fait, il semble que l'état de santé avant la retraite, qui est l'une des raisons principales de la prise de retraite, soit beaucoup plus relié à cette détérioration (Atchley, 1977). Streib et Schneider (1971) observent même une amélioration de l'état de santé chez certains retraités qui avaient un travail dur physiquement.

Enfin, la santé mentale, la satisfaction de vie et le sentiment d'utilité/inutilité ne sont pas affectés par la retraite (Atchley, 1977; Streib et Schneider, 1971). Celle-ci ne semble pas amener de bouleversement profond chez une bonne partie des individus. Par contre, plusieurs éléments favorisent l'adaptation à la retraite: le développement d'un concept de soi adéquat, un bon état de santé, un statut socio-économique élevé, un niveau minimal d'activités satisfaisantes, le fait d'avoir des relations interpersonnelles intimes, ainsi qu'une attitude positive face à la retraite (Campbell, Converse et Rodgers, 1976; Atchley, 1977; Riley et Foner, 1968; Lowenthal et Haven, 1968; Keahey et Seamen, 1974). Il semble donc important d'avoir le plus possible de ressources personnelles et sociales disponibles pour bien s'adapter à la retraite.

Jusqu'ici, la retraite semble être une étape facile à franchir. Par contre Plamondon et Plamondon (1980, 1982, 1984) concluent que la retraite demande plus d'efforts d'adaptation. Elle consiste en une restructuration des conduites, non plus fondée sur le travail, mais sur les acquis accumulés tout au long de la vie au travail. Les modifications s'opèrent: au niveau social, car la retraite signifie une diminution des possibilités d'échanges sociaux et des ressources financières permettant des activités sociales; au niveau familial, car la retraite permet une augmentation du temps passé à des activités familiales et de couples, d'autant plus que le champ social s'est refermé; au niveau de la perception de soi, car la retraite est la fin d'une période de vie et l'individu doit s'intégrer au groupe du "troisième âge". Les auteurs mettent l'emphase sur la prépara-

tion à la retraite, l'importance de la diffusion d'informations aux futurs retraités ainsi que sur la possibilité de chercher des solutions possibles pour s'adapter aux modifications amenées par la retraite.

La pré-retraite

Riverin-Simard (1983) voit la période de pré-retraite comme un moment de questionnement suivi d'une réorganisation et, selon elle, il semble que les adultes de cet âge ressentent un grand besoin de planifier leur vie future.

Il semble donc que l'individu qui s'engage à prendre sa retraite commence aussi à planifier, à préparer sa vie future. Selon Bouffard¹ (1985) la perception du futur est importante et nécessaire à la santé mentale:

Pour subsister et se développer l'individu entretient avec son milieu des relations au niveau physiologique, psychologique, social et cognitif, relations qui ne sont pas subies passivement, mais prévues, anticipées et désirées de façon active. L'humain ne fait pas que réagir, il pro-agit, il poursuit des projets.

Selon lui, ces projets servent de motivation à l'individu.

Pourtant, très peu de travailleurs qui arrivent au moment de la retraite ont une conception précise de ce qu'elle signifie, de ce en

¹ Bouffard (1985). Le futur a-t-il sa place dans la vie consciente des personnes âgées? Document inédit.

quoi elle consistera. Les projets d'avenir sont modestes et peu élaborés, Riley et Foner, 1968; Zay, 1985). Le pré-retraité est donc peu préparé, et la préparation se limite souvent à quelques discussions familiales et à une vague vérification du montant de la pension (Davidson et Kunze, 1965; en général, aux effets que la retraite aura sur sa vie privée et ses activités. De plus, les effets négatifs de la retraite sont souvent surestimés (Streib et Schneider, 1971).

La préparation à la retraite et le développement d'une conception réaliste de ce qu'elle sera, sont des moyens sûrs pour bien s'y adapter et en être satisfait (Walker et Price, 1974; Atchley, 1977). Mais le peu de préparation dont font preuve les pré-retraités est peut-être le signe de la crainte d'admettre que l'on vieillit, ou de la croyance qu'à un certain âge, il est impossible de continuer à s'épanouir et que, de toute façon, il n'est pas nécessaire de se préparer à ce qui est imprévisible (Raffel, 1980; Zay, 1985).

Quoi qu'il en soit, à un moment ou à un autre, l'individu est forcé ou décide de prendre sa retraite, et c'est de ce processus de prise de décision dont il sera maintenant question.

De nombreuses raisons sont données pour prendre sa retraite: l'incapacité à travailler (due à la maladie, à l'âge ou à une scolarité insuffisante); un moins grand besoin d'argent; la retraite obligatoire; une préférence pour les loisirs; l'insatisfaction au travail; la retraite vue comme désirée et méritée (Palmore, 1971; Kimmel, Price et Walker, 1978;

Lewis, 1979; Riley et Foner, 1968; Zay, 1985). Quelle que soit la raison donnée, la décision peut être perçue comme étant volontaire ou involontaire, dépendamment du degré de contrôle que l'individu perçoit dans sa décision. Le degré de contrôle perçu par l'individu influence l'adaptation à la retraite: ainsi, les individus qui ont pris une retraite volontairement, ont un temps d'adaptation plus court et plus facile à la retraite, ils sont plus satisfaits de leur décision (Kimmel, Price et Walker, 1978).

Le déclenchement du processus de décision de la prise de retraite semble être relié à plusieurs variables. Johnson (1982) en énumère certaines qui peuvent servir à évaluer la maturité, ou le moment le plus favorable pour prendre sa retraite: l'importance du travail, les attitudes face à la retraite, la flexibilité aux changements, la recherche de sources alternatives de satisfaction, la réintégration des buts et valeurs de vie, le support familial, l'auto-évaluation de la santé, le revenu actuel et anticipé, la satisfaction de vie, le remplacement de la fonction du travail.

Plusieurs de ces variables ont été utilisées pour expliquer le processus de décision de la retraite. Kimmel, Price et Walker (1978) relèvent le revenu, le statut occupationnel, la santé, le support familial, les sentiments face à la retraite ainsi que la planification de la retraite à la prise de décision volontaire qui elle, influence les attitudes du retraité. Ainsi, quand l'environnement (économique et les valeurs culturelles) le permet, quand les politiques de l'institution (au niveau des pensions et de la préparation) le favorisent et quand certaines conditions

personnelles sont présentes (un état de santé qui se détériore, une situation financière actuelle et anticipée satisfaisante, le support de la famille dans sa décision, et surtout, une attitude positive face à la retraite) l'individu commence à envisager sérieusement la retraite comme une étape imminente (Walker et Price, 1974).

Selon Baillargeon (1981) ce n'est que lorsque des problèmes de travail surviennent et que la situation financière le permet que l'attraction pour la retraite s'exprime ouvertement et déclenche le processus de décision. Dans le secteur privé, les raisons de santé engendrées par le stress dû à l'incapacité de répondre aux normes de production et à la pression de l'employeur, et les politiques de l'entreprise, peuvent déclencher le processus de décision. De plus, le style de vie antérieur et le niveau d'activités pratiquées favorisent une perception de la retraite plus positive qui sécurise le travailleur.

En fait, il semble que plus l'âge, le niveau de scolarité et le statut occupationnel sont élevés, plus l'individu tarde à prendre sa retraite, et ce, malgré les attitudes positives qu'il entretient face à celle-ci et malgré les ressources beaucoup plus nombreuses qui sont à sa disposition. Pour les individus de cette catégorie, le travail est probablement plus intéressant, moins dur physiquement, ce qui endommage moins sa santé et lui permet d'avoir plus longtemps le goût et l'énergie de travailler, sans craindre la retraite à venir (Epstein et Murray, 1968; Cockburn, Ginsberg et Kurzynowski, 1972; Rose, 1972). Au contraire, celui

qui a un travail peu intéressant, sans possibilité d'avancement, plutôt dur physiquement, aura tendance à précipiter le moment de la retraite aussitôt que son revenu le lui permettra, et à le regretter, peut-être parce qu'il n'a pas pris le temps de s'y préparer (Davidson et Kunze, 1965; Campbell, Converse et Rodgers, 1976).

Selon Durbin et Borgotta (1984) les variables qui ont la meilleure valeur prédictive du déclenchement du processus de décision sont le sentiment d'aliénation au travail, la sécurité financière et le temps passé à rechercher de l'information sur la retraite. De plus, à mesure que la sécurité financière et le sentiment d'aliénation au travail augmentent et que l'anticipation d'une nouvelle carrière survient, l'intérêt pour une prise de retraite hâtive se fait de plus en plus pressant (Kilty et Behling, 1985).

La retraite est un phénomène inévitable auquel l'individu fera face un jour ou l'autre. À mesure qu'il s'y approche, s'amorce un processus de questionnement et de réorganisation de la vie future. Mais quel est le vécu de cet individu qui fait face à la retraite? Quelle satisfaction retire-t-il de sa vie en général et des différents aspects de sa vie comme le travail, la vie sociale, familiale, économique? Qu'attend-il de sa vie à la retraite?

La satisfaction de vie, les attitudes et les attentes face à la retraite seront maintenant l'objet d'une étude attentive, à savoir leur importance dans le cheminement de l'adaptation à la retraite.

La satisfaction de vie

Cette partie vise à clarifier la notion de satisfaction de vie. Elle se divise en deux sections: la première concerne la définition de ce concept; et la deuxième met en évidence les variables qui y sont reliées, soit la santé, le statut socio-économique, les moyens de transport et la résidence, le sexe, la race, l'état civil, la personnalité, les activités, le travail et l'âge.

La notion de satisfaction de vie est très vaste. Elle est synonyme de bien-être, de perception de la situation de vie, de bonheur et de moral. C'est un concept qui, en gérontologie, sert souvent de repère pour vérifier les hypothèses des différentes théories d'adaptation à la retraite et au vieillissement. En fait, les termes de satisfaction, bien-être ou bonheur sont largement répandus dans les conversations quotidiennes, mais leur définition reste difficile à élaborer.

Les premières mesures de bien-être visaient à évaluer l'adaptation de l'individu à différents domaines de sa vie. Par la suite, le bien-être est devenu la conception interne que l'individu se fait de sa situation de vie (Larsen, 1978). Quand un individu évalue sa satisfaction de vie, il compare sa situation réelle à la situation à laquelle il aspire et à mesure que ses réalisations actuelles s'approchent de ses aspirations, son niveau de satisfaction de vie augmente (George, 1979; George et Bearon, 1980). Selon Campbell (1976) la perception qu'un individu a de sa situation dépend de la structure de la personnalité et souvent, de la possibilité

de support psychologique qu'il retire des échanges interpersonnels.

Par contre, ce ne sont pas des indices psychologiques profonds qui évaluent les mesures du bien-être, l'interprétation des résultats ne doit donc pas être faite dans ce sens. Les résultats reflètent plutôt les expériences affectives comme l'individu peut les exprimer dans ses conversations quotidiennes avec des amis (Larson, 1978).

Selon Dillard (1982) la satisfaction de vie est l'une des dimensions d'un processus de vieillissement réussi. Elle est vue comme le degré selon lequel un individu est content de sa vie, et comme un indice du maintien d'une perception positive de lui-même. Selon l'auteur, la satisfaction de vie se confond au bien-être psychologique.

Par ailleurs, Palmore et Kivett (1977) voient la satisfaction de vie comme la perception personnelle de l'individu sur l'endroit où il se situe entre la pire vie possible et la plus belle vie possible.

Palys et Little (1983) différencient les notions de qualité de vie et de satisfaction de vie: cette dernière est une perception de la qualité de vie. Campbell (1976) va dans le même sens en affirmant que le bien-être est une notion subjective, contrairement à la qualité de vie qui serait plutôt évaluée par des facteurs objectifs.

Enfin, Wexley, McLoughlin et Sterns (1975) concluent que la satisfaction de vie globale est en relation avec la satisfaction des besoins.

Le concept de satisfaction de vie peut être perçu de façon globale ou selon différentes facettes. Ainsi, l'évaluation de ce concept peut se faire à l'aide d'une mesure unidimensionnelle, qui donne une information globale sur le niveau de satisfaction de vie, mais où le cadre de référence, qui change d'un individu à l'autre, reste inconnu. Par contre, les échelles multidimensionnelles semblent plus riches en possibilités: plusieurs aspects spécifiques de la vie d'un individu y sont évalués ce qui permet d'obtenir le niveau de satisfaction de vie global tout en ayant accès à de l'information plus spécifique sur le "pourquoi" et le "avec quoi" l'individu est satisfait ou insatisfait (Larson, 1978; Campbell, 1976; Campbell, Converse et Rodgers, 1976; Kozma et Stones, 1978; George, 1979, George et Bearon, 1980).

Plusieurs variables semblent être reliées à la satisfaction de vie telle qu'obtenue par une mesure unidimensionnelle. La plus importante de ces variables est la santé. En effet, un très grand nombre d'études supportent le fait qu'il y a une relation positive entre la santé et la satisfaction de vie (Palmore et Kivett, 1977; Kimmel, Price et Walker, 1978; Larson, 1978; Kozma et Stones, 1978; Riley et Foner, 1968; Wolk et Telleen, 1976; Spreitzer et Snyder, 1974) et ce, même quand on introduit un contrôle sur le statut socio-économique et occupationnel (Larson, 1978). De plus, la corrélation est encore plus forte quand l'état de santé est évalué par l'individu lui-même plutôt que par un médecin (Riley et Foner, 1968; Kozma et Stones, 1978). Kozma et Stones (1978) expliquent qu'il est possible que la plus grande valeur prédictive de l'auto-évaluation

de la santé soit due aux attentes ou aux normes de la personne: ainsi, des maladies mineures ou même majeures pourraient ne pas être perçues négativement par l'individu si elles n'entrent pas dans ses normes de mauvaise santé.

Le statut socio-économique est une variable habituellement composée du revenu, du niveau de scolarité et du statut occupationnel. De façon générale, ces variables sont reliées positivement à la satisfaction (Dillard, 1982; Kozma et Stones, 1978; Potter, 1984; Spreitzer et Snyder, 1974; Riley et Foner, 1968; Larson, 1978). Parmi ces variables, c'est le revenu qui a la relation la plus grande avec la satisfaction et ce, même quand on introduit un contrôle sur d'autres variables (Kozma et Stones, 1978; Larson, 1978). Par contre, la relation prend plus d'importance à des niveaux de revenu plus bas, où l'argent peut avoir une plus grande signification pour l'individu (Kozma et Stones, 1978; Larson, 1978). Pour leur part, la scolarité et le statut occupationnel sont aussi reliés positivement à la satisfaction de vie, bien que la scolarité soit de moindre importance quand un contrôle est mis sur le revenu (Kozma et Stones, 1978; Larson, 1978). Il a été démontré que la relation entre la scolarité, le statut occupationnel et la satisfaction de vie est positive au-dessous d'un certain niveau de revenu et devient négative au-dessus de ce niveau ce qui pourrait être dû au fait que le niveau de scolarité peut être important pour déterminer le revenu à un niveau plus bas, alors que le type d'emploi serait un déterminant critique à un niveau de revenu plus élevé (Kozma et Stones, 1978; Larson, 1978). Selon Larson (1978), la corrélation positive entre les

variables socio-économiques et la satisfaction de vie masquerait peut-être une relation curviline plus importante, où la satisfaction de vie la plus élevée serait rapportée par la population âgée de la classe moyenne. Potter (1984), pour sa part, conclue que la satisfaction de vie est plus élevée quand le statut socio-économique est plus élevé et ce, particulièrement en ce qui a trait à la satisfaction par rapport aux standards de vie et au logement, alors que la satisfaction par rapport à l'emploi et à la religion est plus élevée quand le statut socio-économique est bas.

Larson (1978) a recensé quelques études qui suggèrent que les aspects physiques de la situation de vie d'un individu sont associés à la satisfaction de vie. Ainsi, la satisfaction augmente chez les individus qui déménagent dans un logement qu'ils jugent meilleur et ce, en dépit de la diminution des contacts sociaux que cela implique. De plus, la disponibilité des moyens de transport est associée au bien-être et ce, particulièrement chez les gens qui habitent à plus d'un kilomètre du centre ville, chez les gens de statut socio-économique bas et chez les gens qui ont une mauvaise santé.

Pour ce qui est du sexe, de la race ou de l'état civil, il ne semble pas y avoir de relation entre ces variables et la satisfaction de vie. Par contre, la satisfaction de vie semble légèrement plus élevée chez les gens âgés qui sont mariés ou célibataires que chez ceux qui sont veufs, séparés ou divorcés (Larson, 1978).

Plusieurs chercheurs ont tenté de savoir si la personnalité de

l'individu pouvait être en relation avec son niveau de satisfaction, mais les résultats dans ce domaine sont peu concluants. Le contrôle de soi est le trait de caractère qui semble le plus relié à la satisfaction particulièrement en ce qui concerne le contrôle moteur, la capacité de délai dans la gratification et la réflexion versus l'impulsion (Kozma et Stones, 1978). Le lieu de contrôle interne semble aussi être relié à une plus grande satisfaction de vie, par contre un concept de soi positif semble peu relié à la satisfaction (Kozma et Stones, 1978, Schnore, 1985).

Il semble pourtant que le concept de soi soit plus positif chez la personne âgée que chez le jeune adulte, ce qui serait le signe d'une meilleure résolution du huitième stade de vie d'Erickson: Intégrité versus Désespoir. Ainsi, la personne âgée aurait tendance à s'accepter davantage, ainsi que son milieu et sa situation de vie, y compris la mort (Nehrke, Hulinka et Morganti, 1980). Ce serait plutôt la différence entre le concept de soi réel et idéal qui déterminerait le niveau de satisfaction de vie. En effet, il semble que la différence entre le concept de soi réel et idéal diminue chez l'âgé ce qui expliquerait que la vie adulte peut être perçue comme le moment le plus heureux, à cause de toutes les possibilités qu'elle offre, alors que la vieillesse est le moment le plus satisfaisant puisque les aspirations sont soit réalisées, soit rendues plus accessibles (Czaja, 1975; George, 1979).

Une autre variable qui, en relation avec la satisfaction, mène à des conclusions contradictoires, est le niveau d'activités. En effet,

il semble que de façon générale une diminution des activités survient avec le vieillissement, mais le plaisir retiré des activités et la satisfaction de vie ne diminuent pas. De plus, le nombre d'heures d'activités est souvent relié positivement à la satisfaction de vie alors que le processus de désengagement y est relié négativement (Kozma et Stones, 1978; Palmore et Kivett, 1977; Martin, 1973). Ce qui rend l'étude de la relation activité-satisfaction plus complexe, c'est l'absence d'uniformité dans les mesures de l'activité et le manque d'études longitudinales (Larson, 1978; Kozma et Stones, 1978). En fait, il semble que l'utilisation de mesures spécifiques de l'activité mène à des résultats différents selon le type d'activité. Ainsi, les activités informelles (visite d'amis, rendre service) sont reliées positivement à la satisfaction de vie. De plus, les activités familiales sont d'importantes sources d'accomplissement pour le retraité et un lieu de plaisir pour les hommes en général (Keith, Gccdy et Powers, 1984). D'un autre côté, la relation satisfaction de vie-activité formelle (participation à une organisation) diffère chez les populations rurales et urbaines: ce type d'activité est relié positivement à la satisfaction de vie dans la population rurale, alors que dans la population urbaine, cette relation n'existe pas (Larson, 1978). De plus, les études qui ont pris en considération la qualité de l'activité et l'intimité de l'interaction ont pu mettre en évidence une forte relation positive entre la satisfaction de vie et le fait d'avoir un confident, un conjoint, ou le fait de pouvoir compter sur quelqu'un en cas d'urgence (Lowenthal et Haven, 1968; Larson, 1978; Fengler et Jensen, 1981; McCarthy, 1985). Enfin, Palmore

et Kivett (1977) ont retrouvé une relation positive entre la satisfaction par rapport aux activités sexuelles et la satisfaction de vie.

La satisfaction par rapport au travail semble influencer positivement la satisfaction globale et ce, particulièrement en ce qui concerne les aspects extrinsèques du travail, c'est-à-dire le salaire, la supervision et les possibilités de promotion (Chacko, 1983). De plus, les travailleurs âgés ont plus souvent tendance à être satisfaits de leur travail, même s'ils ont moins d'attentes concernant les possibilités de promotion (Davidson et Kunze, 1965; Riley et Foner, 1968; Cockburn, 1972; Lewis, 1979; Lesage, 1980). La relation satisfaction au travail-satisfaction de vie est encore plus forte quand la scolarité et le revenu augmentent, ou chez l'individu qui travaille à son compte (Bamundo et Kopelman, 1980).

Le travail est donc très satisfaisant pour le travailleur âgé. Mais selon Larson (1978), étant donné que le travail versus la retraite est influencé par plusieurs facteurs (particulièrement la santé) il est difficile d'inférer qu'une diminution de la satisfaction chez l'âgé est attribuable à la retraite. Ainsi, quand un contrôle est effectué sur la santé, l'âge et le revenu, il n'y a pas de différence dans la satisfaction de vie avant et après la retraite (Streib et Schneider, 1971). Par contre, un déclin de la satisfaction de vie survient chez les individus qui ont pris leur retraite contre leur gré (Riley et Foner, 1968).

Un peu dans le même sens, Wexley, McLaughlin et Sterns (1975) notent aucune différence dans la satisfaction de vie des travailleurs

et des retraités. Dans le cadre de leur étude, la satisfaction de vie est évaluée par la satisfaction de plusieurs besoins: besoin de sécurité, besoins sociaux, estime de soi, besoin d'autonomie, actualisation de soi, besoin d'être reconnu et la situation financière. La population de leur étude est divisée en quatre groupes: loin de la retraite, près de la retraite, tout de suite après la retraite, longtemps après la retraite. Bien qu'ils n'aient retrouvé aucune différence dans la satisfaction globale de leurs quatre groupes, certaines différences se dessinent au niveau de la satisfaction ou de l'importance de certains besoins. Ainsi, la satisfaction du besoin de sécurité et du besoin d'être reconnu est moindre dans le groupe se situant loin de la retraite, ce qui pourrait être dû au début de la prise de conscience de la retraite qui s'amorce et qui insécurise le travailleur. L'importance des besoins d'actualisation de soi et d'autonomie diminue après la retraite.

Enfin, le vieillissement est souvent associé à un déclin de la satisfaction de vie des personnes âgées de 60 ans et plus. Par contre, cette diminution disparaît quand un contrôle de la santé, du revenu, des activités et des situations difficiles (veuvage, perte d'amis) est effectué (Larson, 1978; Kozma et Stones, 1978; Dillard, 1982; Wexley, McLaughlin et Sterns, 1975; Palmore et Kivett, 1977). Palmore et Kivett (1977) concluent même que le niveau de satisfaction actuel d'un individu est le meilleur moyen de prédire son niveau de satisfaction à la retraite. Ce n'est donc pas l'âge qui affecte la satisfaction et celle-ci est un élément très stable dans la vie de l'individu.

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre d'une étude plus vaste de la prise et de la préparation à la retraite, menée par le professeur Raymond Champagne du Laboratoire de Gérontologie du département de Psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le but précis de cette étude étant de connaître les besoins et le vécu des pré-retraités de la région et de mettre sur pied un programme de préparation à la retraite répondant aux besoins exprimés. Des instruments de mesure ont été élaborés à cette fin: il s'agit du Test de Satisfaction Personnelle (T.S.P.) et de l'Inventaire des Besoins et Attentes du Pré-Retraité (I.B.A.P.). Une plus grande attention leur sera portée au chapitre suivant. Disons seulement que la mesure de satisfaction de vie utilisée ici est de type multidimensionnel. Elle renferme 12 échelles, ayant pour thème les aspects importants de la vie d'un individu qui influencent son degré de satisfaction global de vie: l'habitation, la santé et le vieillissement, le travail, le loisir, le couple, les enfants, l'activité et la condition physique, la spiritualité, la personnalité, les aspects économiques et légaux, et les contacts sociaux. Cette mesure permet donc d'évaluer tant la satisfaction globale que les aspects spécifiques de la satisfaction.

La satisfaction de vie peut être définie comme la conception interne que l'individu se fait de sa propre situation. Les variables pouvant le mieux prédire la satisfaction de vie sont: l'état de santé tel qu'évalué par l'individu lui-même, son statut socio-économique, le milieu physique dans lequel il vit, certains traits de personnalité et le type d'activité. Il semble que la satisfaction globale soit une caractéristique

assez stable dans la vie et s'avère même le meilleur moyen de prédire la satisfaction future. En dépit de ce fait, quand la satisfaction est évaluée par une mesure multidimensionnelle, la satisfaction ou l'importance de certains aspects de la vie peuvent se modifier à mesure que l'individu traverse les différentes étapes de sa vie.

Attitudes et attentes face à la retraite

Dans la littérature sur la retraite, un grand intérêt est porté aux attitudes de l'individu face à la retraite et à la vie en générale. Cette partie de chapitre visera donc l'approfondissement de cette variable. Dans un premier temps la variable sera définie pour ensuite être mise en relation avec les facteurs qui l'influencent. Enfin, l'importance des attitudes face à la retraite dans l'adaptation à la retraite sera mise en évidence.

La définition des attitudes face à la retraite comprend plusieurs facettes. Pour Palmore, Fillembaum et George (1984), l'évaluation de ces attitudes se fait à partir de mesures de plusieurs facteurs tels la satisfaction face à la vie en général, aux loisirs, à la résidence et aux activités; le bonheur; le lieu de contrôle; le sentiment d'utilité sociale; l'autonomie; la confiance; le moral; l'identification au groupe d'âge; les affects positifs; l'orientation future. C'est donc une variable très complète qui peut se définir comme une façon d'être, d'agir, de penser, de se percevoir et d'accepter sa vie en général.

Pour McPherson et Guppy (1972) les attitudes se composent de

quatre facteurs: la fréquence des pensées se rapportant à la retraite; l'attrait de la retraite hâtive; avoir hâte de prendre sa retraite; planifier concrètement la retraite. Ici il s'agit davantage de se situer par rapport à la prise de retraite et à la vie à la retraite.

Selon Goody, Powers et Keith (1975), deux facteurs servent à mesurer les attitudes face à la retraite: le degré de plaisir anticipé à la retraite et le fait d'éviter la retraite. Kilty et Behling (1985) reprennent cette mesure en y ajoutant une mesure d'intention: penser prendre une retraite hâtive; la fréquence des pensées se rapportant à la retraite; l'âge auquel on prévoit prendre sa retraite.

Enfin, Morrow (1982) a recensé trois types de mesure d'attitude face à la retraite: une mesure personnelle reflétant les vues de l'individu sur la retraite; une mesure plus générale où les questions n'impliquent pas l'individu personnellement, mais la population en générale; et finalement une mesure où l'individu se situe par rapport à la retraite obligatoire.

La variable la plus souvent mise en relation avec l'attitude face à la retraite est l'attitude face au travail. Plusieurs auteurs croient que les attitudes positives face au travail sont associées à des attitudes négatives face à la retraite. Par contre, les résultats ne sont pas aussi concluants (Goody, Powers et Keith, 1975). Lewis (1979) note que l'intérêt pour le recyclage, une des dimensions des attitudes positives face au travail, diminue quand: l'individu a une attitude négative face à sa vie; il se

considère comme étant vieux; il voit la retraite comme imminente à court terme. L'individu approchant de la retraite peut donc avoir des attitudes négatives à la fois face à son travail et à sa vie.

Glasmer (1976) ne retrouve aucune relation entre l'implication au travail et les attitudes face à la retraite. Selon lui, l'individu qui est près de la retraite peut avoir commencé à diminuer son implication au travail, tout en gardant une attitude positive face à ce dernier, ce qui lui permet, au niveau cognitif, d'arriver à un équilibre entre le travail qu'il lui reste à accomplir et la retraite qui approche.

Gocdy, Powers et Keith (1975a; 1975b) suggèrent quatre types de patterns d'attitudes qui peuvent permettre de définir l'intervention adéquate auprès du pré-retraité, afin de prévenir la dépression qui peut survenir à la retraite. Tout d'abord l'individu qui a des attitudes positives face au travail et à la retraite est caractérisé par une bonne situation au niveau financier et psycho-social, ainsi qu'un bon état de santé, ce qui lui permet une transition plus facile à la retraite. Ensuite, l'individu qui entretient des attitudes positives face au travail et négatives face à la retraite est un candidat possible à une transition difficile à la retraite. Il peut se sentir rayé du marché du travail contre son gré, car il apprécie grandement sa situation actuelle, mais il est aussi possible que, une fois le pas franchi, il apprécie également la retraite et rapporte ses sentiments négatifs sur sa situation antérieure de travail. Le troisième type a des attitudes négatives face à son travail et positives

face à la retraite. Cet individu est un candidat volontaire au programme de préparation à la retraite et ne semble pas avoir de problèmes majeurs au moment de la retraite. Selon les résultats de cette étude, il semble même qu'il vive plus longtemps que les individus des autres types. Finalement, le dernier type représente le plus grand dilemme au niveau de l'intervention. Cet individu entretient des attitudes négatives face à son travail et à la retraite. De condition financière défavorable et en mauvaise santé, il semble le moins bien préparé à la retraite. Il est important de lui permettre d'améliorer sa situation pour lui faciliter la tâche au moment de l'adaptation à la retraite.

Selon Atchley (1977), la relation entre les attitudes face au travail et à la retraite, est influencée par le statut socio-économique. Il croit que de façon générale, les attitudes face à la retraite sont plus favorables quand l'individu a un revenu, un niveau de scolarité et un statut occupationnel élevés. Par contre, les attitudes seraient les plus favorables dans la classe socio-économique moyenne: dans ce cas, le revenu anticipé à la retraite est suffisant et l'engagement au travail n'est pas excessif. L'individu est donc plus enclin à prendre sa retraite. Plus le statut occupationnel est élevé, plus il est fréquent de voir des gens impliqués de façon excessive au travail. Dans ce cas, l'individu est moins enclin à prendre sa retraite, malgré un revenu anticipé suffisant, étant donné l'intérêt qu'il porte à son travail et la place que ce dernier occupe dans sa vie. Par contre, quand il sentira qu'il a atteint les buts qu'il s'était fixé, ses attitudes face à la retraite seront plus que favo-

rables. Finalement, pour celui de statut occupationnel inférieur, la situation est inversée: il est favorable à la retraite, mais craint la pauvreté. Ainsi, s'il continue à travailler c'est pour s'assurer un revenu suffisant.

Ce ne serait donc pas la satisfaction ou les attitudes face au travail qui influencent les attitudes face à la retraite, mais plutôt une combinaison de l'implication au travail et du revenu anticipé à la retraite (Atchley, 1977; Schnore, 1985).

Kilty et Behling (1985) ajoutent que plusieurs autres variables sont reliées à une attitude positive face à la retraite. En plus du type de profession et d'une bonne planification financière, ils suggèrent que le sentiment d'aliénation au travail, la diminution de l'intérêt au travail, la satisfaction face à la carrière, l'anticipation d'une nouvelle carrière, une quantité d'activités sociales insuffisante et l'anticipation d'une plus grande implication sociale, sont tous des facteurs qui favorisent une attitude positive face à la retraite. Ainsi, l'individu qui, bien que satisfait de sa carrière, pense que son travail prend trop de place dans sa vie au détriment des activités sociales, voit la retraite comme une occasion de s'impliquer davantage socialement et de développer de nouveaux intérêts personnels et professionnels.

Il semble aussi qu'un bon état de santé soit en relation avec des attitudes positives face à la retraite. L'individu en bonne santé pourrait envisager sa vie à la retraite de façon moins pénible et plus

active (Kimmel, Price et Walker, 1978; Prothéro et Beach, 1984).

Prothéro et Beach (1984) concluent que des attentes positives face à la retraite sont reliées à l'intention et à l'action de la prise de retraite. En effet, ils ont remarqué que la grande majorité des sujets de leur étude qui avaient des attitudes positives face à la retraite, avaient aussi l'intention de prendre leur retraite sous peu et que, deux ans plus tard, ils étaient effectivement retraités. Selon ces auteurs, l'action de prendre sa retraite est le comportement final d'une chaîne d'événements psychologiques. Cette chaîne commence par l'évaluation subjective des résultats possibles du cheminement que l'individu entend suivre. Selon l'évaluation qu'il en fait, une décision sera prise, ce qui déclenchera une série d'actions posées afin d'atteindre le but fixé. Dans le même sens, Schnore (1985) affirme que l'individu agit en fonction du résultat qu'il s'attend d'obtenir. Les attentes sont, pour lui, d'importantes motivations qui jouent un grand rôle dans la pertinence des comportements posés par l'individu.

Les attitudes face à la retraite prennent donc une importance capitale dans le processus de décision, d'action et d'adaptation à la retraite. En effet, les attitudes que le pré-retraité entretient face à la retraite et son état de santé ont une très grande valeur prédictive de son adaptation à la retraite (Donahue, Orbach et Pollak, 1960; Riley et Foner, 1968; Streib et Schneider, 1971; Kimmel, Price et Walter, 1978). De plus, la retraite n'amène pas de changement au niveau des attitudes:

celui qui avait des attitudes favorables avant la retraite les garde et a plus de chance d'être satisfait de sa vie à la retraite (Palmore, Fillebaum et George, 1984).

Il semble juste d'affirmer que les attitudes sont d'une grande importance dans l'étude du phénomène de la retraite. De façon plus spécifique, les attentes face à la retraite semblent offrir une piste intéressante de recherche. Comme il a été mentionné antérieurement, l'individu puise en elles la motivation qui l'aide à atteindre ses buts. De plus, Atchley (1976) suggère qu'à mesure qu'un individu s'engage dans la retraite, il développe des fantaisies assez détaillées de ce que sera la retraite pour lui. Ces fantaisies peuvent être complètement irréalistes ou encore assez justes. Dans ce dernier cas, elles peuvent permettre une transition plus douce à la retraite, car elles permettent d'identifier des issues pour réagir à la réalité. Sinon, elles pourraient rendre plus difficile la vie à la retraite, car elles s'avèrent impossibles à réaliser.

Jusqu'à maintenant, cette dimension n'a pas été exploitée. Il semble pourtant qu'une meilleure connaissance des attentes permettrait d'ajuster l'intervention auprès du pré-retraité selon ses besoins.

Le présent mémoire propose donc une investigation des attentes du pré-retraité face à la retraite, c'est-à-dire l'évaluation de la situation de vie qu'il s'attend à rencontrer à la retraite et ce, de façon très spécifique. En effet, l'étude des attentes nous informera sur 11 aspects importants de la vie soit: la santé et le vieillissement, le travail,

les loisirs, le couple, les enfants, l'activité et la condition physique, la spiritualité, la personnalité, les aspects financiers et légaux et les contacts sociaux.

Relation entre la satisfaction de vie et les attentes face à la retraite

La satisfaction de vie et les attentes que le pré-retraité entretient concernant la retraite sont donc capitales pour l'intervenant impliqué au niveau de la préparation à la retraite. Elles lui permettent de cerner la population la plus désavantagée face à la retraite, c'est-à-dire les insatisfaits et ceux qui ont des attentes soient irréalistes, soit exagérément négatives, et d'ajuster son intervention afin de répondre adéquatement aux besoins d'information ou aux lacunes plus personnelles de chacun.

Après avoir mis en évidence l'importance théorique de ces variables et mesuré de façon empirique la valeur des 11 aspects spécifiques qui nous intéressent, cette étude cherchera à savoir s'il y a une relation entre la satisfaction de vie du pré-retraité et ses attentes face à la retraite. Est-ce que l'individu satisfait de sa vie a plus tendance à voir sa retraite comme une situation favorable, très peu différente de sa vie actuelle ou comme une étape menaçante? Est-ce que l'individu insatisfait voit la retraite comme une occasion d'améliorer sa situation ou plutôt comme une étape qui la détériorera davantage? Ou encore, la retraite est-elle vue par tous en terme positif ou négatif?

Selon Seleen (1982) l'une des meilleures façons de prédire la

satisfaction de vie de la personne âgée est la congruence entre l'utilisation réelle et désirée du temps. Elle a demandé à un groupe de personnes âgées de 55 ans et plus d'évaluer le temps qu'occupaient dix types d'activités au cours d'une semaine régulière, ainsi que le temps qu'elles aimeraient accorder à ces même activités. Les résultats de l'analyse démontrent que l'individu qui utilise son temps comme il le désire est plus satisfait de sa vie que celui qui aimerait porter des changements dans l'utilisation de son temps. De plus, les quatre catégories d'activités les plus importantes sont: les soins personnels (repas, hygiène), le sommeil, les activités récréatives (ou activités physiques), la vie sociale (visite, téléphne ou soirée avec des amis).

Sur cette base on pourrait penser que le pré-retraité qui a un niveau de satisfaction élevé ne compterait pas apporter de changement dans l'utilisation de son temps. Il serait donc possible d'inférer que ses attentes face à la retraite seraient soit neutres, représentant une situation ni améliorée ni détériorée, mais semblable à ce qu'il vit actuellement; soit négatives, étant donné que la retraite signifie obligatoirement une modification de l'organisation du temps qu'il n'est pas prêt à apporter.

Par contre, dans l'étude de Seelen (1985) l'évaluation de l'utilisation réelle et désirée du temps se fait en fonction du moment présent et non pas en fonction d'une projection dans le futur comme il est question ici. L'utilisation du temps prédirait le niveau de satisfaction actuelle, mais peut-être pas les attentes par rapport à une étape que l'on est cons-

cient d'avoir à traverser.

Une étude de Palys et Little (1983) indique que les projets de vie sont différents selon le niveau de satisfaction. Ainsi, l'individu insatisfait fait des projets difficiles, moins plaisants, se réalisant à long terme et de façon solitaire. Alors que l'individu satisfait fait des projets plus faciles, plus plaisants, se réalisant à court terme et en groupe.

Il semble que l'individu insatisfait soit plus centré sur l'abîme qui existe entre aujourd'hui et demain, qu'il perçoive et utilise moins efficacement les ressources sociales qui l'entourent. Selon ces auteurs, certains individus ont moins de succès dans le recrutement ou l'utilisation des ressources sociales en partie parce qu'ils ont moins à offrir. De plus, la recherche de projets plaisants pour l'individu pourrait résulter en un plus grand succès auprès de ceux qui l'entourent.

Il semble donc ici que le pré-retraité satisfait de sa vie aurait tendance à s'attendre à une situation de retraite plaisante et très active socialement. Par contre, l'étude de Palys et Little a été effectuée au sein de la population générale, sans tenir compte de la situation précise de la retraite. Il devient donc difficile d'inférer la relation entre la satisfaction de vie du pré-retraité et ses attentes face à la retraite, sur cette base.

Deux études apportent des éléments plus spécifiques à la situa-

tion du pré-retraité. Tout d'abord, McPherson et Guppy (1979) ont démontré que, chez le pré-retraité, un statut socio-économique élevé, un bon état de santé et un niveau élevé de satisfaction de vie sont reliés à une planification plus élaborée de la retraite et ce, particulièrement en ce qui concerne les loisirs et l'aspect financier. Le pré-retraité satisfait aurait donc des attentes positives, particulièrement au niveau des loisirs et du revenu à la retraite.

Enfin, selon Glamser (1976), une attitude positive face à la retraite est reliée à sept variables principales: l'anticipation d'un revenu suffisant à la retraite; peu de personnes dépendantes; l'individu a connu peu ou aucune expérience de chômage; le niveau de satisfaction de vie est élevé; beaucoup d'amis intimes; beaucoup d'activités sociales; une bonne préparation à la retraite. Selon lui, le pré-retraité qui peut s'attendre de façon réaliste à une expérience positive de retraite est plus porté à avoir des attitudes positives face à la retraite.

Sur la base des résultats de cette étude, le pré-retraité aura une perception positive de la retraite si sa situation actuelle est, elle aussi, positive. Donc, le pré-retraité satisfait aurait plus tendance à avoir des attentes positives face à la retraite.

Hypothèses de travail

L'exposé théorique précédent a mis en évidence deux variables importantes pour prédire l'adaptation à la retraite, soit la satisfaction

de vie et les attentes face à la retraite.

Ce mémoire vise tout d'abord l'exploration du vécu du pré-retraité à ce niveau.

Étant donné que la satisfaction de vie est un concept stable au cours de la vie et que, chez le pré-retraité, elle peut prédire son niveau de satisfaction à la retraite, nous évaluerons tout d'abord le niveau de satisfaction global d'un groupe de pré-retraités, ainsi que leur satisfaction par rapport à 12 aspects de leur vie.

Ensuite, puisqu'il a été démontré que la satisfaction de vie peut être différente selon le statut socio-économique de l'individu, nous posons l'hypothèse suivante qui se divise en deux parties:

- 1-a. De façon générale, l'individu qui a un revenu supérieur sera plus satisfait au moment de la prise de sa retraite;
- b. L'individu qui a un niveau de scolarité supérieur sera également plus satisfait;

Étant donné qu'aucune étude n'a été effectuée concernant les attentes du pré-retraité face à la retraite, et que cette dimension nous semble très importante tant au niveau de la préparation qu'au niveau de l'adaptation à la retraite, nous aimerais répondre aux questions suivantes:

2. Comment le pré-retraité prévoit-il sa situation de retraite par rapport aux aspects suivants: la santé, le

travail, les loisirs, les activités physiques, le couple, les enfants, la spiritualité, la personnalité, l'aspect financier et légal et les contacts sociaux?

3. Est-ce que le statut socio-économique (revenu et niveau de scolarité) influence les attentes à différents niveaux?
4. Étant donné qu'au Québec l'individu a de plus en plus le choix du moment où il prendra sa retraite, est-ce que l'individu qui a choisi de prendre sa retraite tôt (avant 62 ans) a des attentes différentes des autres pré-retraités?

Finalement, étant donné que le pré-retraité satisfait a plus de ressources et sait davantage les utiliser, il semble y avoir moins de risques concernant son passage et son adaptation à la retraite. De plus, ce dernier devrait pouvoir envisager une vie à la retraite plus agréable, ce qui permet de formuler l'hypothèse suivante:

5. Le pré-retraité satisfait en général de sa vie et des aspects spécifiques de sa vie s'attendra à une vie à la retraite plus agréable que le pré-retraité insatisfait de sa vie et des aspects spécifiques de sa vie.

Le chapitre suivant fera état du déroulement de l'expérimentation qui a été effectuée dans le but de répondre à ces questions et d'établir ces hypothèses.

Chapitre II

Description de l'expérience

Le but de ce deuxième chapitre est de présenter l'expérimentation effectuée afin d'explorer la satisfaction de vie du pré-retraité, ainsi que ses attentes face à la retraite. Il comprendra donc de l'information sur le choix et les caractéristiques des sujets rencontrés; la présentation des instruments de mesure utilisés; et finalement le déroulement de l'expérimentation proprement dite.

Sujets

L'échantillon étudié se composait de 33 sujets, tous des hommes, qui ont décidé de prendre leur retraite dans moins d'un an. Ces individus sont donc tous en contact avec le phénomène de la retraite et puisque leur décision est déjà prise, on peut supposer que la retraite est une réalité qu'ils doivent affronter et à laquelle ils se préparent.

Le recrutement des sujets s'est fait à deux niveaux. Tout d'abord, dix sujets ont rempli les questionnaires dans le cadre de sessions de préparation à la retraite, sessions qui furent mises sur pied par une équipe de recherche du laboratoire de gérontologie du département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Dans un deuxième temps, un appel fut lancé aux industries, ainsi qu'aux commissions scolaires et aux centres hospitaliers de la région de

Trois-Rivières, à qui il a été demandé de fournir des listes d'employés qui approchaient de la retraite. Quand il n'était pas possible de fournir de telles listes, des formules de demande de participation ainsi que des lettres expliquant le projet étaient envoyées, et l'industrie acceptait de se charger elle-même de les faire parvenir à ses employés¹. Les employés intéressés faisaient parvenir leur demande de participation.

Par la suite, chaque individu intéressé et chaque employé des listes furent contactés par téléphone. Ils recevaient l'information et les buts de l'étude, et confirmaient leur participation. Au total, 31 questionnaires ont été envoyés aux individus intéressés et 30 questionnaires ont été retournés.

Donc, 40 sujets, soit 30 par la poste et dix lors des sessions, ont répondu aux différents questionnaires, mais sept sujets ont dû être éliminés, soit parce qu'ils ne répondaient pas aux critères, soit parce qu'ils ont remis des questionnaires incomplets, rendant leurs résultats impossibles à compiler.

Au départ, l'étude devait comparer la situation des hommes et des femmes face à la retraite. Il semble en effet que les réactions et l'adaptation à la retraite soient différentes selon le sexe, et souvent plus difficile pour les femmes (Atchley, 1976b; Jaslow, 1976; Huff, 1977).

¹ Il convient de remercier tous ces collaborateurs de leur grande implication. Ils sont malheureusement trop nombreux pour être tous cités ici.

Tableau 1

Distribution des sujets
selon l'âge

ÂGE	NOMBRE	POURCENTAGE (%)
55 à 59 ans	4	12,1
60 ans	7	21,2
61 ans	7	21,2
62 ans	1	3,0
63 ans	4	12,1
64 ans	4	12,1
65 ans et plus	6	18,2

Il aurait donc été très intéressant de vérifier les différences entre la satisfaction de vie et les attentes face à la retraite des hommes et des femmes. Pour y arriver, il aurait fallu avoir des groupes comparables d'hommes et de femmes. Ce sont des difficultés au niveau du recrutement des sujets qui a rendu cette comparaison impossible. Le critère de sélection des sujets (être à moins d'un an de la retraite) et le peu de ressources disponibles nous ont obligé à éliminer les femmes qui étaient en nombre nettement insuffisant comparativement à celui des hommes.

L'âge des sujets varie de 55 ans à plus de 65 ans: le tableau 1 montre la distribution des sujets selon leur âge.

Tableau 2

Distribution des sujets
selon le revenu

REVENU	NOMBRE	POURCENTAGE (%)
\$10 000 à \$14 999	2	6,1
\$15 000 à \$19 999	3	9,1
\$20 000 à \$24 999	5	15,2
\$25 000 à \$29 999	2	6,1
\$30 000 et plus	19	57,6
Ne désire pas répondre	2	6,1

Des renseignements supplémentaires sont fournis aux tableaux 2 et 3, en ce qui concerne le revenu annuel et le niveau de scolarité des sujets. Nous y voyons que la majorité des sujets ont un revenu de \$30 000 et plus et un niveau de scolarité entre sept et neuf ans.

La plupart des sujets vivent avec leur conjoint (90,9%) alors que deux sujets sont veufs (6,1%) et qu'un seul est séparé. Le groupe a en moyenne 3,7 enfants, mais pour la majorité, les enfants sont indépendants donc subvientent à leurs propres besoins.

Nous retrouvons 26 sujets propriétaires de leur maison et sept sujets locataires. Tous les sujets envisagent d'habiter au même endroit après la retraite.

Tableau 3

Distribution des sujets selon
le niveau de scolarité

NIVEAU DE SCOLARITÉ	NOMBRE	POURCENTAGE (%)
Moins de 7 ans	2	6,1
7 à 9 ans	16	48,5
10 à 12 ans	7	21,2
Plus de 12 ans	8	24,2

Enfin, tous les sujets ont participé à cette enquête sur une base volontaire. Ils proviennent tous de la région de Trois-Rivières.

Epreuves expérimentales

Les différentes épreuves choisies pour rencontrer les objectifs fixés, proviennent toutes du laboratoire de gérontologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les questionnaires seront présentés dans l'ordre suivant: le questionnaire de renseignements généraux; le Test de Satisfaction Personnelle; et finalement l'Inventaire des Besoins et des Attentes du Pré-Retraité. Ces instruments furent utilisés dans une étude longitudinale dont les résultats et l'analyse sont en rédaction finale. Le responsable de la recherche, Monsieur Raymond Champagne, nous a autorisé à les utiliser.

Tout d'abord, comme son nom l'indique, le questionnaire de renseignements généraux donne une information sommaire et objective de la situation

des sujets. Ce questionnaire vérifie: l'âge, l'état civil, le nombre d'enfants, les enfants dépendants, le niveau de scolarité, le revenu, le type d'habitation actuel et anticipé à la retraite. Pour chaque question, le sujet est invité à choisir la réponse qui lui convient le mieux. Les résultats de ce questionnaire serviront à répartir les sujets par classe pour vérifier les différences possibles au niveau des variables mesurées.

L'instrument élaboré par le laboratoire de gérontologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour évaluer la satisfaction de vie du pré-retraité est le Test de Satisfaction Personnelle (T.S.P.). Celui-ci se compose de 74 questions, une copie complète du questionnaire se retrouve à l'appendice A. Le sujet est prié de répondre le plus sincèrement et le plus spontanément possible à chaque question en choisissant parmi les cinq réponses possibles celle qui lui convient le mieux: pour chaque item, il doit évaluer s'il n'est pas satisfait du tout, ou s'il est peu satisfait, moyennement satisfait, assez satisfait ou très satisfait de la situation énoncée. Le sujet obtient une cote de un à cinq pour chaque item, où un représente l'insatisfaction et cinq, la satisfaction maximale. Un score global est obtenu en additionnant le résultat de chaque item du questionnaire, pour une valeur minimale de 74 et maximale de 370.

Cette mesure de satisfaction de vie est de type multidimensionnel: la satisfaction globale est donc évaluée par la somme du niveau de satisfaction obtenu par rapport aux aspects importants de la vie mentionnés au chapitre précédent. Le questionnaire se subdivise en 12 échelles, qui

seront maintenant définies:

-La satisfaction par rapport au milieu physique, ou habitation, comprend cinq items portant sur: la résidence (habitation, confort, ameublement), le quartier, les moyens de transport disponibles;

-La satisfaction face à la santé et au processus de vieillissement physique contient pour sa part sept items traitant de: l'état de santé en général, les habitudes de vie, l'attitude face aux médicaments, le poids, la capacité de prendre soin de soi, la capacité visuelle et le vieillissement physique;

-La satisfaction par rapport à l'activité et la condition physique comprend six items qui traitent de: l'activité physique (quantité d'exercices) et la condition physique (souplesse des articulations, résistance physique, effort physique, qualité respiratoire et condition physique globale);

-La satisfaction face aux loisirs, évaluée par quatre items, concerne l'organisation des loisirs, la quantité de loisirs effectuée actuellement, les loisirs avec le conjoint et la nouveauté dans le loisir;

-La satisfaction dans les contacts sociaux est composée de quatre items qui concernent: le climat dans la famille éloignée et le climat amical (quantité d'amis, qualité des amitiés, fréquence des visites aux amis);

-La satisfaction face à sa propre personnalité est composée de 11 items qui concernent tout d'abord les habiletés sociales (sociabilité, rendre service, confiance des autres, efforts pour aider les autres, efforts des autres pour m'aider) et des habiletés personnelles (capacité

intellectuelle, confiance en soi, adaptation aux changements, capacité de trouver des solutions aux problèmes, réalisation des ambitions de vie, les manifestations affectueuses);

-La satisfaction face au travail est évaluée par dix items traitant de: la capacité de travailler (capacité de travailler et habileté manuelle), l'aspect intrinsèque du travail (satisfaction quand je travaille, satisfaction par rapport au type de travail qu'on me demande d'effectuer, la possibilité de développer ses talents au travail) et l'aspect extrinsèque du travail (le salaire, les possibilités de promotion, la sécurité du milieu de travail, le milieu physique de travail et la relation avec les confrères de travail);

-La satisfaction face à l'aspect financier se compose de trois items: la situation financière, la possibilité de faire des économies et l'administration du budget;

-La satisfaction face à l'aspect légal est vérifiée par l'item qui traite de l'ordre dans les papiers légaux;

-La satisfaction concernant la préparation spirituelle à la mort se résume à ce seul item;

-La satisfaction dans la vie de couple contient 13 items évaluant les aspects suivants: la relation avec la conjointe (la relation en générale, la façon dont la conjointe exprime son amour, les attentions de la conjointe, se sentir compris par la conjointe, manifestations amoureuses envers la conjointe, comprendre la conjointe, présence de la conjointe à ses côtés, aimer passer du temps avec la conjointe, partage des tâches

ménagères, partage des responsabilités), la sexualité (sexualité en générale, la vie sexuelle, les sentiments);

-Enfin, la satisfaction par rapport aux enfants inclue neuf items qui concerne: la relation avec les enfants (comprendre ses enfants, le climat de la relation, l'enfant me comprend, l'enfant m'exprime son affection, il me rend service, la fréquence des visites aux enfants) et l'éducation (éducation des enfants, être bon parent, être fier de ses enfants).

Il est entendu que le sujet ne répond qu'aux items qui s'appliquent à sa situation. Ainsi, l'individu qui n'a pas d'enfant, qui est veuf ou divorcé ne répond pas aux questions qui concernent ces situations.

Le dernier instrument utilisé ici vise à évaluer les attentes du pré-retraité face à la retraite; il s'agit de l'Inventaire des Besoins et des Attentes du Pré-Retraité (I.B.A.P.). Ce questionnaire se compose de 60 items et une copie complète se retrouve à l'appendice A.

Chaque item de ce questionnaire a deux volets. Dans un premier temps, le sujet est invité à décrire la situation qu'il connaît actuellement, et ensuite, la situation qu'il envisage vivre à sa retraite. Le sujet choisit parmi les cinq réponses possibles, celle qui lui convient le mieux pour "aujourd'hui" et pour "à la retraite". Par exemple à l'item trois, le sujet choisit entre: "aujourd'hui" je me considère en très bonne santé; en assez bonne santé; en mauvaise santé; je ne sais pas; je ne désirer pas répondre, et "à la retraite" je serai en meilleure santé; en aussi bonne santé; en moins bonne santé; je ne sais pas; je ne désirer pas répondre.

dre. Le sujet est prié de choisir l'une des deux dernières possibilités que si l'énoncé ne s'applique pas à sa situation.

C'est en comparant la réponse du sujet pour "aujourd'hui" et "à la retraite" qu'est obtenu le score de l'attente face à la retraite pour chaque énoncé. Les cotes obtenues vont de un à cinq où un correspond à la pire situation de retraite possible et cinq correspond à la meilleure situation de retraite possible. Dans l'exemple précédent, l'individu se considérant en mauvaise santé (aujourd'hui) et prévoyant qu'il serait en moins bonne santé à la retraite, aurait obtenu un score d'attentes de un; alors que celui qui se considère en très bonne santé et prévoit être en meilleure santé à la retraite obtiendrait un score de cinq.

Comme pour le T.S.P., la mesure des attentes du pré-retraité est formée de plusieurs échelles, chacune ayant pour thème une dimension importante de la vie du pré-retraité. Les 11 échelles de l'I.B.A.P. seront maintenant définies:

-L'échelle d'attentes face à la retraite en ce qui concerne la santé et le vieillissement physique se compose de 11 items ayant trait à: l'état de santé (évaluation de l'état de santé, capacité visuelle, capacité auditive, l'attitude face aux médicaments, le poids, la connaissance des bonnes habitudes alimentaires et les habitudes de vie) et au processus de vieillissement (questionnement par rapport aux changements dûs au vieillissement, la préoccupation par rapport au vieillissement, comment le vieillissement peut nuire, l'importance de prévoir les manifestations du vieil-

lissement);

-L'échelle d'activité et de condition physique est composée de cinq items traitant: des activités physiques effectuées (quantité) et de la condition physique (souplesse des articulations, fatigue après une journée de travail, fatigue après un effort physique et capacité respiratoire);

-L'échelle des loisirs, avec ses neuf items, vise à évaluer les attentes au niveau: de l'organisation et de la pratique des loisirs (loisir organisé seul, loisir pratiqué avec le conjoint, loisir pratiqué seul, préférence pour les loisirs pratiqués à la maison) et de l'attitude face aux loisirs (la quantité de loisir, être occupé, loisir par rapport au travail, l'ennui pendant les loisirs, l'importance des loisirs);

-L'échelle concernant les contacts sociaux comprend trois items soit l'importance de la fréquentation des amis, la fréquence des visites à la famille large, l'importance de maintenir et de créer de nouveaux contacts sociaux;

-L'échelle "personnalité" est composée de huit items: un aspect social (l'acceptation de soi par les autres, la préoccupation face à la perte de l'entourage, la solitude) et un aspect personnel (mémoire, capacité intellectuelle, affectivité, confiance en soi et sentiment d'utilité);

-L'échelle concernant le travail renferme quatre items qui traitent de la capacité de travailler, la capacité d'apprendre, les habiletés et les relations avec les collègues de travail;

-L'échelle traitant de l'aspect financier contient cinq items: l'évaluation de la situation financière, la connaissance du revenu annuel

total, la connaissance de la provenance des revenus, la capacité de faire des économies et l'attitude face aux problèmes financiers;

-L'échelle concernant l'aspect légal est composé de trois items: l'importance de l'ordre des papiers légaux, la connaissance des droits concernant le Régime des Rentes du Québec et les Pensions de Vieillesse, la connaissance des droits concernant les suppléments de revenu au retraité;

-L'échelle "spiritualité" comporte cinq items traitant de l'importance de la religion (fréquence des prières et des visites à l'église) et des croyances religieuses (préparation spirituelle à la mort, croyance à une vie future et interrogation sur le sens de la vie);

-L'échelle des attentes du pré-retraité face à sa vie de couple se compose de six items ayant trait à la relation de couple (couple uni, sentiment face au conjoint et attirance du conjoint) et à la sexualité dans le couple (importance, fréquence et attrait);

-Enfin, la dernière échelle se compose d'un seul item et concerne la relation avec les enfants.

Pour les fins de certaines analyses, il a fallu modifier les échelles des deux questionnaires pour les rendre comparables. En effet, il semblait difficile de comparer les dix items de la satisfaction au travail avec les quatre items des attentes face au travail! Il en est de même pour les échelles personnalité, loisir, couple, enfants, aspect financier et légal. Chacune de ces échelles a été modifiée et seul les items d'un questionnaire pouvant être jumelés avec des items de l'autre questionnaire ont été conservés. L'échelle concernant la satisfaction par rapport à

Tableau 4

Thèmes comparables des 11 échelles
du T.S.P. et de l'I.B.A.P.

ÉCHELLES	THÈMES
Santé et vieillissement	-État de santé -Capacité visuelle -Attitude face aux médicaments -Poids -Vieillissement physique -Soins personnels et habitudes de vie
Activité et condition physiques	-Quantité d'exercices -Souplesse et résistance physique -Capacité respiratoire -Condition physique
Loisir	-Organisation -Quantité -Loisir pratiqué avec le conjoint -Aimer la nouveauté
Contacts sociaux	-Quantité d'amis -Climat familial (famille large) -Fréquence des visites aux amis -Importance des relations amicales
Personnalité	-Capacité intellectuelle -Confiance en soi -Don de soi et manifestation affective -Sociabilité
Travail	-Capacité de travailler et d'apprendre -Habileté manuelle -Relation avec les confrères
Aspect financier	-Situation financière -Possibilité d'économiser
Aspect légal	-Ordre des papiers légaux

Tableau 4
(suite)

Thèmes comparables des 11 échelles
du T.S.P. et de l'I.B.A.P.

ÉCHELLES	THÈMES
Spiritualité	-Préparation spirituelle à la mort
Couple	-Sexualité -Relation avec le conjoint -Sentiment envers le conjoint
Enfants	-Compréhension dans la relation avec les enfants

l'habitation a tout simplement été évacuée de la corrélation étant donné qu'elle est inexistante dans le questionnaire d'attentes. Le tableau 4 nous renseigne sur les thèmes des 11 échelles conservées lors des analyses de corrélation.

Le temps moyen de passation de ces trois questionnaires est de 45 minutes. Aucune consigne spécifique n'a été donnée aux sujets sauf celles apparaissant au début des questionnaires.

Déroulement de l'expérience

Étant donné que le type de questionnaire dont il est question ne nécessite aucune condition expérimentale particulière, l'administration s'est effectuée de deux façons, dépendant de la provenance des sujets.

Des 33 sujets de l'étude, dix ont répondu aux questionnaires en groupe, dans le cadre d'une session de préparation à la retraite. Les consignes étaient alors lues à haute voix. Les trois questionnaires étaient tous administrés en une même session.

Les autres sujets (23) ont reçu les questionnaires par la poste et nous ont fait parvenir leurs résultats.

Ceci termine la description des instruments et de l'expérimentation ayant pour but de répondre aux questions et d'éprouver les hypothèses posées. Le chapitre suivant traitera de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

Chapitre III

Présentation et discussion des résultats

Ce dernier chapitre portera sur la présentation et la discussion des résultats. Avant de présenter les résultats obtenus lors de l'expérimentation décrite antérieurement, il est nécessaire d'exposer les analyses statistiques utilisées.

Dans un deuxième temps, les résultats obtenus seront présentés en référence aux questions et aux hypothèses posées lors du chapitre premier.

Finalement, nous présenterons une discussion plus articulée en rapport 1) aux concepts et aux théories élaborées au premier chapitre, et 2) en regard des conclusions et des suggestions issues de l'ensemble des hypothèses.

Méthodes d'analyse

Dans un premier temps, des analyses statistiques descriptives (fréquences, moyennes) furent effectuées afin d'exposer les détails du vécu du groupe de pré-retraités au niveau de leur satisfaction et de leurs attentes face à la retraite.

Ensuite, afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle la satisfaction de vie et les attentes face à la retraite seraient reliées de façon

positive, une analyse corrélationnelle a été effectuée. Étant donné que l'échantillon évalué contient un petit nombre de pré-retraités et que les données recueillies sont de type ordinal, le rhô de Spearman a été choisi.

Enfin, pour vérifier les différences possibles dans la satisfaction de vie et les attentes face à la retraite selon le statut socio-économique et l'âge, la différence de rang de Mann and Whitney a été effectuée.

Les résultats

Les résultats seront présentés dans le même ordre que les hypothèses et les questions posées au chapitre premier. Tout d'abord, ils seront examinés de façon sommaire, en fonction de chacune des hypothèses. Ils seront davantage élaborés dans un deuxième temps, cette fois en fonctions des conclusions découlant du contexte théorique.

La première étape de cette démarche concerne l'investigation de la satisfaction de vie d'un groupe de pré-retraités.

Le tableau 5 fait ressortir les résultats moyens du groupe au niveau de la satisfaction globale et de la satisfaction obtenue aux 12 échelles du T.S.P.

Les pré-retraités de ce groupe sont assez satisfaits de leur vie actuelle. En ce qui a trait aux 12 échelles du questionnaire, le niveau de satisfaction varie de "moyennement satisfait" à "très satisfait". Ce

Tableau 5

Moyennes de satisfaction globale et
de satisfaction par rapport
aux 12 échelles du T.S.P.

ÉCHELLES	MOYENNE
Satisfaction globale	4,07
Habitation	4,54
Relation avec les enfants	4,41
Travail	4,24
Personnalité	4,22
Couple	4,18
Aspect financier	4,05
Aspect légal	4,03
Loisir	3,97
Contacts sociaux	3,94
Santé	3,90
Spiritualité	3,79
Activité physique	3,69

qui amène le plus de satisfaction semble être l'habitation (4,54), la relation avec les enfants (4,41), le travail (4,24), la personnalité (4,22), le couple (4,18). D'un autre côté, les loisirs (3,97), les contacts sociaux (3,94), l'état de santé (3,90), la spiritualité (3,79) et les acti-

vités physiques (3,69) semblent engendrer moins de satisfaction, bien que les résultats restent relativement élevés. Les aspects financiers (4,05) et légaux (4,03) se rapprochent du niveau de satisfaction général.

L'étude de l'échelle "couple" amène de l'information supplémentaire: c'est de la relation quotidienne, des habitudes du couple que le pré-retraité retire le plus de satisfaction. Quand on enlève les items traitant du partage de responsabilités, de l'expression affective ou de la compréhension mutuelle pour ne garder que les items concernant la sexualité, le niveau de satisfaction baisse substantiellement, passant de 4,18 à 3,18, et cette échelle passe au dernier rang.

1-a. De façon générale, l'individu qui a un revenu supérieur sera plus satisfait au moment de la prise de sa retraite.

Afin de vérifier cette hypothèse, le groupe de pré-retraités a été divisé en deux selon le revenu. Le groupe un comprend les 12 individus ayant un revenu de \$29 999 et moins; alors que dans le groupe deux se retrouvent les 19 sujets dont le revenu est de \$30 000 et plus. Les résultats de l'analyse figurent au tableau 6 à l'appendice B.

L'analyse ne fait ressortir aucune différence dans la satisfaction de vie de ces deux sous-groupes. Il semble que, tant au niveau global qu'au niveau plus spécifique, la satisfaction de ces groupes soit comparable. Ce résultat vient infirmer l'hypothèse.

1-b. L'individu qui a un niveau de scolarité

supérieur sera également plus satisfait au moment de la prise de sa retraite.

Afin de vérifier si la satisfaction diffère selon le niveau de scolarité, les sujets ont été partagés en deux groupes. Dans le premier groupe se retrouvent les sujets ayant terminé neuf ans scolaire et moins (18 sujets) et dans le deuxième groupe, ceux qui en ont achevé dix ans et plus (15 sujets). Les résultats complets de cette analyse se retrouvent au tableau 7 à l'appendice B.

D'une seule échelle émane une différence significative dans la satisfaction des deux groupes: les individus qui sont moins scolarisés sont plus satisfaits de leur rapport avec leurs enfants que les plus scolarisés (4,41 et 3,92, $p < ,05$).

Enfin, deux analyses supplémentaires ont été effectuées afin de vérifier si la satisfaction du pré-retraité différait selon l'âge et le nombre d'enfants.

Tout d'abord, deux catégories d'âge ont été formées: les 18 sujets ayant moins de 62 ans; les 15 sujets de 62 ans et plus. Il ressort que les plus âgés sont significativement plus satisfaits de leur santé que les plus jeunes (4,10 et 3,74, $p < ,05$).

Finalement, la dernière analyse concernant les catégories formées à partir du nombre d'enfants (17 sujets qui ont trois enfants et moins; 16 sujets qui en ont quatre et plus) démontre que le pré-retraité qui a

une petite famille est plus satisfait de l'ordre dans ses papiers légaux que celui qui a une grande famille (respectivement 4,35 et 3,69, $p < ,05$).

Les résultats des deux dernières analyses se retrouvent aux tableaux 8 et 9 de l'appendice B. La plupart des résultats n'étant pas significatifs, il n'a pas été jugé utile de les fournir ici.

2. Comment le pré-retraité prévoit-il sa situation de retraité par rapport aux aspects suivants: la santé, le travail, les loisirs, les activités physiques, le couple, les enfants, la spiritualité, la personnalité, les contacts sociaux, l'aspect financier et légal?

Le tableau 10 met en évidence les résultats moyens obtenus à chacune des échelles de l'I.B.A.P.

De façon générale, les pré-retraités de ce groupe s'attendent à une situation "moyenne" à la retraite. Les situations anticipées les plus favorablement concernent l'aspect légal (3,57) et la relation avec les enfants (3,48). Ensuite, la situation est jugée "moyenne" quant à la capacité de travail (3,33); les contacts sociaux (3,33); la relation de couple (3,27); la situation financière (3,25); et la personnalité (3,14). Enfin, les attentes sont moins favorables en ce qui a trait aux loisirs (2,91); à l'état de santé (2,83); et à la condition physique (2,73).

Les résultats à l'échelle "spiritualité" (3,08) s'approchent de la moyenne générale.

Tableau 10

Moyennes de l'attente générale et des attentes spécifiques par rapport aux 11 échelles de l'I.B.A.P.

ÉCHELLES	MOYENNE
Attente générale	3,08
Aspect légal	3,57
Relation avec les enfants	3,48
Travail	3,33
Contacts sociaux	3,33
Couple	3,27
Aspect financier	3,25
Personnalité	3,14
Spiritualité	3,08
Loisir	2,91
Santé	2,83
Activité physique	2,73

L'observation plus attentive de l'échelle traitant de l'aspect financier mène à une conclusion intéressante. En ne tenant compte que des items sur l'évaluation de la situation financière et de la capacité d'économiser, le niveau d'attentes diminue considérablement (passant de 3,25 à 2,82) et cette échelle passe du sixième au dixième rang.

3. Est-ce que le statut socio-économique (revenu et niveau de scolarité) influence les attentes à différents niveaux?

Comme pour l'étude de l'influence du statut socio-économique sur la satisfaction de vie, le groupe a été divisé selon le revenu et ensuite, selon le niveau de scolarité. Les résultats complets de l'analyse des différences de rang selon le revenu et le niveau de scolarité se retrouvent à l'appendice B, aux tableaux 11 et 12. Pour l'étude de l'influence du statut socio-économique sur les attentes face à la retraite, le groupe a été divisé de la même façon qu'antérieurement.

La seule différence significative entre les deux sous-groupes de revenu se situe au niveau des attentes face à la situation financière à la retraite. En fait, le groupe 2, dont le revenu est supérieur, anticipe une meilleure situation financière à la retraite que le groupe 1 (respectivement 3,05 et 2,46, $p < ,01$).

En ce qui concerne le niveau de scolarité, aucune différence ne survient dans les attentes face à la retraite des deux groupes formés.

4. Étant donné qu'au Québec, l'individu a de plus en plus le choix du moment où il prendra sa retraite, est-ce que l'individu qui a choisi de prendre sa retraite tôt (avant 62 ans) a des attentes différentes des autres pré-retraités?

Afin de répondre à cette question, le groupe total de pré-retraités a été séparé comme antérieurement soit: les sujets de moins de 62 ans;

et ceux âgés de 62 ans et plus. Le tableau 13, à l'appendice B, contient les résultats complets de cette analyse.

Certaines différences significatives se dessinent entre ces deux sous-groupes. Tout d'abord, il semble que les plus jeunes anticipent leur situation générale à la retraite de façon plus favorable que les âgés (3,17 et 3,02 respectivement, $p < ,05$).

Ensuite, les plus jeunes prévoient aussi que leur situation financière sera meilleure que celle de leurs aînés (3,17 et 2,4, $p < ,001$).

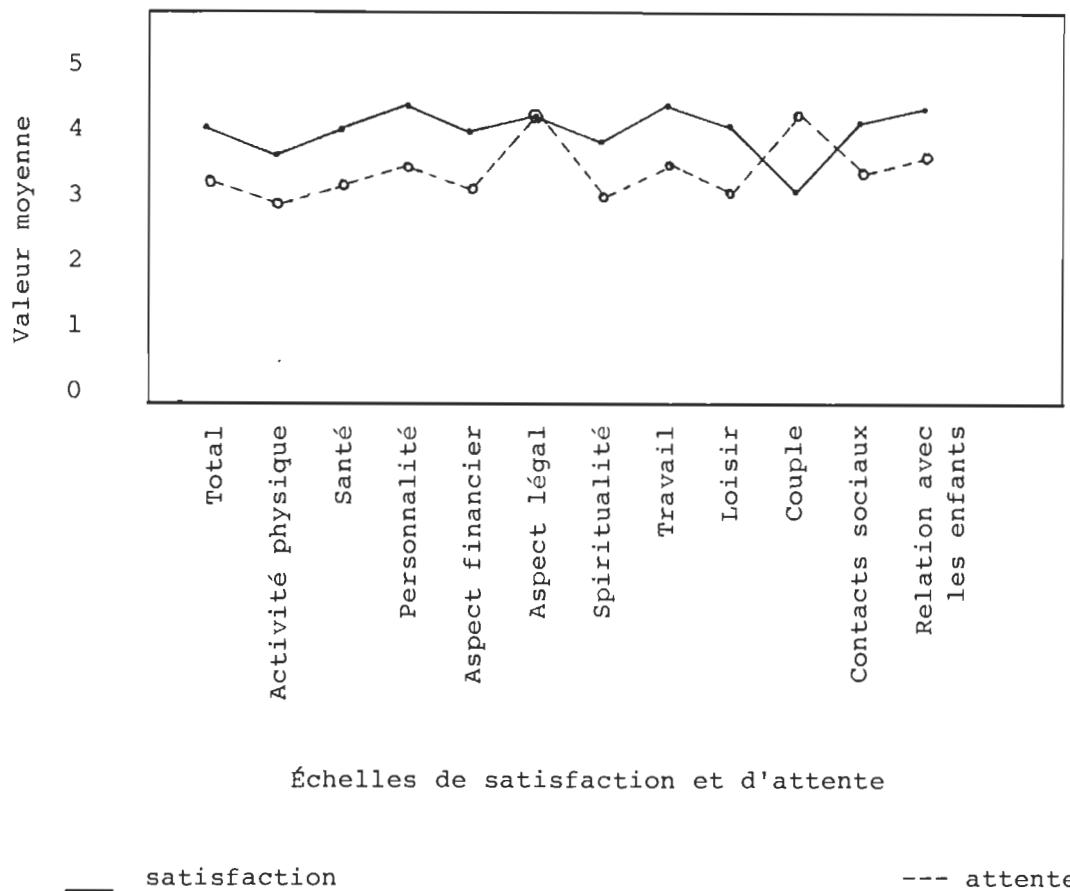
Enfin, l'étude de l'influence du nombre d'enfants du pré-retraité, sur ses attentes face à la retraite ne présente aucune différence significative entre les deux sous-groupes tant pour l'attente générale que pour chacune des attentes spécifiques. Les résultats de cette analyse sont au tableau 14 à l'appendice B.

La figure 1 montre les courbes des moyennes de satisfaction et d'attente des items comparables de chacune des échelles. À première vue, ces deux courbes se ressemblent. En effet, quand la satisfaction pour une échelle s'élève, le niveau d'attente pour cette même échelle s'élève également. Sauf pour l'échelle "aspect légal" où l'on observe que, bien que le niveau de satisfaction soit moyen, le niveau d'attente s'élève.

L'échelle "couple" montre aussi un aspect différent. En effet, la satisfaction par rapport à cette échelle descend sous la moyenne alors

Figure 1

Courbe des résultats moyens de chaque échelle de satisfaction et d'attente



que le niveau d'attente s'élève.

Le lecteur trouvera à l'appendice C les courbes des résultats moyens de chacune des échelles de satisfaction et d'attente pour les sous-groupes de revenu, de scolarité, d'âge et de nombre d'enfants. Pour chaque de ces figures, les même observations s'appliquent.

L'analyse suivante vérifiera s'il y a effectivement une relation entre la satisfaction et les attentes. Pour les fins de cette analyse, seuls les items comparables des deux questionnaires seront pris en considération.

5. Le pré-retraité satisfait en général de sa vie et des aspects spécifiques de sa vie s'attendra à une vie à la retraite plus agréable que le pré-retraité insatisfait de sa vie et des aspects spécifiques de sa vie.

Les coefficients de corrélation de Spearman obtenus entre la satisfaction et les attentes se retrouvent au tableau 15.

Il semble que, de façon générale, le pré-retraité qui est satisfait de sa vie envisage sa situation à la retraite plus favorablement que celui qui est insatisfait ($,4214$, $p < ,01$). Ce qui confirmerait l'hypothèse posée.

Les corrélations les plus fortes se retrouvent aux échelles "aspect financier" ($,5964$, $p < ,001$) et "spiritualité" ($,5964$, $p < ,001$), c'est-à-dire que les individus les plus satisfaits de leur situation financière et spirituelle auront un niveau d'attente plus élevé dans ces domaines que les individus insatisfaits.

Au niveau du couple, on observe une corrélation de $,4251$ ($p < ,01$). Pour plusieurs échelles, la corrélation est plus faible mais reste significative. En ce qui concerne l'aspect légal ($,3886$, $p < ,01$), la santé ($,3654$, $p < ,01$), les contacts sociaux ($,3464$, $p < ,05$) et le travail

Tableau 15

Corrélation entre les échelles de satisfaction et d'attente

ÉCHELLES	CORRÉLATION
Générale	,4214 **
Activité physique	-,3246 *
Santé	,3654 *
Personnalité	,2373
Aspect financier	,5964 ***
Aspect légal	,3886 **
Spiritualité	,5964 ***
Travail	,3482 *
Loisir	,1383
Couple	,4251 **
Contacts sociaux	,3464 *
Relation avec les enfants	,0849

* p < ,05

** p < ,01

*** p < ,001

(,3482, p < ,05), plus le pré-retraité est satisfait, plus il a tendance à envisager favorablement la situation à la retraite.

Une seule échelle ne suit pas le même type de relation. Il s'agit de la condition physique. En effet, une corrélation négative semble

lier la satisfaction et les attentes à ce niveau (-,3246, $p < ,05$). Ainsi, plus l'individu est satisfait de sa condition physique et des activités qu'il effectue, plus il a tendance à penser qu'après la retraite elles se détérioreront.

Enfin, la relation entre la satisfaction et les attentes en ce qui a trait à la personnalité (,2372, $p > ,05$), aux loisirs (,1383, $p > ,05$) et à la relation avec les enfants (,0849, $p > ,05$) est très faible et peu significative.

L'hypothèse de base, qui suggérait que le pré-retraité satisfait de sa vie en général et des aspects particuliers de sa vie envisagerait sa situation à la retraite plus favorablement, est donc confirmée à plusieurs reprises. L'aspect financier, la spiritualité, le couple, l'aspect légal, la santé, les contacts sociaux et le travail vont tous dans ce sens. La condition physique, au contraire, vient infirmer l'hypothèse, alors que pour la personnalité, les loisirs et la relation avec les enfants, il ne semble pas y avoir de lien entre les variables.

Des analyses supplémentaires ont été effectuées afin d'approfondir davantage la relation entre la satisfaction et les attentes et dans le but de vérifier si certains facteurs pouvaient amener des éléments d'explication à la faiblesse ou à l'absence de certaines relations. Les facteurs en question sont: le revenu, le niveau de scolarité, l'âge et le nombre d'enfants du pré-retraité.

Pour se faire, à chaque analyse, le groupe a été séparé en deux

pour former les mêmes classes de revenu, de scolarité, d'âge et de nombre d'enfants qu'antérieurement. Pour chacun de ces sous-groupes, un coefficient de corrélation (rhô de Spearman) a été obtenu.

Le tableau 16 présente les coefficients de corrélation entre les échelles de satisfaction et d'attente pour les deux groupes de revenu et pour le groupe total.

Alors que pour le groupe total, la corrélation entre la satisfaction globale et l'attente générale, était assez forte (,4214, $p < ,01$), la situation est différente pour les groupes de revenu: le coefficient de corrélation demeure fort pour un revenu élevé (,4857, $p < ,05$), mais pour le groupe à bas revenu, la corrélation est très faible (,1873, $p > ,05$). La relation entre la satisfaction globale et l'attente générale face à la retraite se retrouverait donc principalement chez les pré-retraités dont le revenu est élevé.

La relation entre la satisfaction et les attentes au niveau du couple et des contacts sociaux ne semble présenter que chez les pré-retraités qui ont un revenu supérieur. Au niveau du couple, la corrélation du groupe total était de ,4251 ($p < ,01$), alors que chez les sujets ayant un revenu élevé, on retrouve un coefficient supérieur (,6845, $p < ,001$) et qu'aucune corrélation n'est obtenue dans l'autre groupe (-,0532, $p > ,05$). En ce qui concerne les contacts sociaux, le groupe total obtenait un coefficient de ,3464 ($p < ,05$) alors que le sous-groupe à revenu élevé obtient ,6056 ($p < ,01$) et que la corrélation est très faible dans l'autre

Tableau 16

Corrélation entre les échelles de satisfaction
et d'attente pour les groupes de revenu
et le groupe total

ÉCHELLES	\$29 999 ET MOINS	\$30 000 ET PLUS	Groupe TOTAL
Générale	,1873	,4857 *	,4214 **
Activité physique	-,2672	-,3553	-,3246 *
Santé	,5722 *	,2818	,3654 *
Personnalité	,1870	,2668	,2373
Aspect financier	,5001 *	,6789 ***	,5964 ***
Aspect légal	,4241	,5762 **	,3886 **
Spiritualité	,7729 **	,5078 **	,5964 ***
Travail	,4277	,0959	,3482 *
Loisir	,0073	,1590	,1383
Couple	-,0532	,6845 ***	,4251 **
Contacts sociaux	,1286	,6056 **	,3463 *
Relation avec les enfants	-,1026	,2690	,0849

* p < ,05

** p < ,01

*** p < ,001

groupe (,1286, p > ,05). Pour ces deux échelles, on constate que le coefficient de corrélation du groupe total n'est en fait que le reflet amoindri de la relation retrouvée chez les plus fortunés.

Le même phénomène survient à l'échelle "aspect légal", mais de façon moins importante. Au départ, le groupe total présentait un coefficient de corrélation de ,3886 ($p < ,01$). Le groupe à revenu élevé obtient ,5762 ($p < ,01$) et le groupe à bas revenu obtient ,4241 ($p > ,05$). Ainsi, le coefficient de ce dernier groupe est relativement élevé, mais le niveau de signification n'atteint pas le seuil de base de ,05. On ne peut donc parler que de tendance plutôt que de relation entre les variables.

En ce qui concerne l'échelle santé, le groupe total obtenait un coefficient de ,3654 ($p < ,05$) alors que les sous-groupes de revenu inférieur et supérieur obtiennent respectivement ,5722 ($p < ,05$) et ,2818 ($p > ,05$). La relation entre la satisfaction et les attentes face à la santé à la retraite est plus forte chez ceux qui ont un revenu bas.

L'observation des coefficients de corrélation de chacun des groupes aux échelles "aspect financier" (,5001, $p < ,05$ pour \$29 999 et moins; ,6789, $p < ,001$ pour \$30 000 et plus) et "spiritualité" (,7729 pour \$29 999 et moins; ,5078 pour \$30 000 et plus, $p < ,01$) n'amène aucun renseignement supplémentaire. Elle permet pourtant de conclure que la relation entre les deux variables existe quel que soit le revenu.

Pour les échelles "activité physique" (-,2672 pour \$29 999 et moins; -,3553 pour les autres, $p > ,05$) et "travail" (respectivement ,4277 et ,0959, $p > ,05$) on observe la présence d'une relation significative entre la satisfaction et les attentes pour le groupe total, alors que pour les deux sous-groupes le niveau de signification du coefficient n'atteint

pas le seuil de ,05; ce n'est donc pas le revenu qui peut expliquer la faiblesse de la relation.

Enfin, l'étude de l'influence du revenu sur la relation entre la satisfaction et les attentes au niveau de la personnalité (,1870; ,2668, $p > ,05$), des loisirs (,0073; ,1590, $p > ,05$) et de la relation avec les enfants (-,1026; ,2690, $p > ,05$) n'amène aucune information additionnelle, puisqu'aucune corrélation significative n'apparaît à ces échelles.

Afin de compléter l'étude de l'influence du statut socio-économique sur la relation entre la satisfaction et les attentes du pré-retraité, des coefficients de corrélation ont été obtenus pour les groupes de scolarité. Le tableau 17 montre les résultats de ces sous-groupes et du groupe total.

Le coefficient de corrélation entre la satisfaction globale et les attentes générales du groupe total est de ,4214, ($p < ,01$). Celui-ci semble davantage refléter le phénomène qui survient dans le sous-groupe de scolarité inférieur (,4930, $p < ,05$), car la corrélation au sein de l'autre sous-groupe (,2958, $p > ,05$) est très faible.

A l'échelle concernant l'aspect légal, la relation existe chez les moins scolarisés (,5420, $p < ,01$) alors qu'elle n'existe pas chez les autres (,1972, $p > ,05$).

On retrouve à l'échelle "couple" une forte corrélation positive chez les plus scolarisés (,6945, $p < ,01$) et une très faible corrélation

Tableau 17

Corrélation entre les échelles de satisfaction et
d'attente pour les groupes de "scolarité"
et le groupe total

ÉCHELLES	9 ANS ET MOINS	10 ANS ET PLUS	GROUPE TOTAL
Générale	,4930 *	,2958	,4214 **
Activité physique	-,4209 *	-,0232	-,3246 *
Santé	,4816 *	,1705	,3654 *
Personnalité	,2173	,1358	,2373
Aspect financier	,5689 **	,6931 **	,5964 ***
Aspect légal	,5420 **	,1972	,3886 **
Spiritualité	,7261 ***	,4077	,5964 ***
Travail	,4753 *	,1892	,3482 *
Loisir	,2011	,0375	,1383
Couple	,2649	,6945 **	,4251 **
Contacts sociaux	,2295	,4487 *	,3464 *
Relation avec les enfants	,0881	,1222	,0849

* p < ,05

** p < ,01

*** p < ,001

pour les moins scolarisés (,2649, p > ,05). De la même façon, à l'échelle "contacts sociaux" la relation est forte chez les plus scolarisés (,4487, p < ,05) et très faible chez les autres (,2295, p > ,05).

La relation entre la satisfaction et les attentes face à l'état de santé à la retraite est plus grande chez les moins scolarisés ($,4816$, $p < ,05$). Il en est de même pour les échelles traitant de la capacité à travailler ($,4753$, $p < ,05$) et de la spiritualité ($,7261$, $p < ,001$), les résultats de l'autre groupe n'étant pas significatifs (respectivement $,1892$ et $,4077$, $p > ,05$).

Il ne semble pas y avoir de lien entre la satisfaction retirée des activités physiques et les attentes à ce niveau chez les plus scolarisés ($-,0232$, $p > ,05$), alors que la relation est négative chez les autres ($-,4209$, $p < ,05$). Ainsi, plus la condition physique de ces derniers est satisfaisante, plus ils craignent d'avoir à subir une détérioration à ce niveau.

Enfin, la relation entre la satisfaction et les attentes par rapport à l'aspect financier est grande pour tous les pré-retraités de cette étude ($,5689$, $p < ,01$ pour les moins scolarisés; $,6931$, $p < ,01$ pour les plus scolarisés).

Le tableau 18 présente le coefficient de corrélation obtenu à chacune des échelles pour les groupes d'âge et le groupe total.

Cette analyse révèle plusieurs différences entre les deux groupes. Tout d'abord, le groupe total obtenait un coefficient de $,4214$ ($p < ,01$) entre la satisfaction globale et les attentes générales face à la retraite. L'étude de l'influence de l'âge sur cette relation démontre qu'en fait,

Tableau 18

Corrélation entre les échelles de satisfaction et
d'attente pour les groupes d'âge
et le groupe total

ÉCHELLES	MOINS DE 62 ans	62 ANS ET PLUS	GROUPE TOTAL
Générale	,5430 **	,2264	,4214 **
Activité physique	-,5709 **	-,1408	-,3246 *
Santé	,2640	,6295 **	,3654 *
Personnalité	,2199	,2390	,2373
Aspect financier	,5654 **	,6380 **	,5964 ***
Aspect légal	,4112 *	,2546	,3886 **
Spiritualité	,2736	,8247 ***	,5964 ***
Travail	,4563 *	,3137	,3482 *
Loisir	,3396	-,3259	,1383
Couple	,4797 *	,3732	,4251 **
Contacts sociaux	,6507 **	-,1232	,3464 *
Relation avec les enfants	,5823 **	-,5502 *	,0849

* p < ,05

** p < ,01

*** p < ,001

la relation est grande chez les plus jeunes (,5430, p < ,01) mais très faible dans le groupe des plus âgés (,2265, p > ,05).

En ce qui concerne l'aspect légal, la relation entre la satisfac-

tion et les attentes n'est grande que chez les plus jeunes ($,4112$, $p < ,05$). Il en est de même de la relation entre la satisfaction face à la capacité de travailler et les attentes à ce niveau: le groupe des plus jeunes présente un coefficient de $,4363$ ($p < ,05$) alors que chez les plus âgés le niveau de signification du coefficient n'atteint pas le seuil de $,05$ ($,3137$, $p > ,05$).

Dans le même sens, les plus jeunes semblent anticiper leur situation de couple en se basant sur leur niveau de satisfaction actuel ($,4797$, $p < ,05$), alors que ce phénomène est absent chez les plus âgés ($,3732$, $p > ,05$). La façon dont les plus jeunes perçoivent les relations amicales qu'ils entretiendront à la retraite est liée à leur vécu actuel, alors que chez les plus âgés, cette relation est faible (respectivement $,6507$, $p < ,01$ et $-,1232$, $p > ,05$).

Le coefficient négatif qui apparaissait pour le groupe total au niveau de la relation entre la satisfaction et les attentes face à la condition physique semble davantage le résultat du groupe des moins de 62 ans ($,5709$, $p < ,01$). Ainsi, ce pré-retraité qui est satisfait des activités physiques qu'il effectue et de sa condition physique actuelle, aura tendance à penser qu'à la retraite sa condition sera moins bonne.

D'un autre côté, le pré-retraité de 62 ans et plus, a plus tendance à évaluer son état de santé à la retraite en se basant sur son état de santé actuel ($,6295$, $p < ,01$).

On observe aussi une forte relation entre la satisfaction et les attentes à l'échelle "spiritualité" chez les plus âgés ($,8247$, $p < ,001$), alors que la relation est faible chez les plus jeunes ($,2736$, $p > ,05$).

Un phénomène intéressant survient dans l'étude de l'influence de l'âge sur la relation entre la satisfaction et les attentes dans le rapport avec les enfants. Alors que, pour le groupe total, la relation à ce niveau est très faible ($,0849$, $p > ,05$), une corrélation forte apparaît dans les deux sous-groupes, mais de façon inverse: les plus jeunes présentent un coefficient de corrélation de $,5823$ ($p < ,01$) à cette échelle et les plus âgés obtiennent $-,5502$ ($p < ,05$). Ainsi, alors que le plus jeune pré-retraité, satisfait de ses rapports avec ses enfants, s'attendra à une relation aussi bonne à la retraite, le pré-retraité plus âgé, dans la même situation, anticipera une détérioration de la relation.

Enfin, en ce qui a trait à la situation financière, la tendance est la même dans les deux groupes (moins de 62 ans: $,5654$, $p < ,01$; 62 ans et plus: $,6380$, $p < ,01$): plus le pré-retraité est satisfait de sa situation financière, plus il a tendance à anticiper qu'à la retraite, sa situation financière sera adéquate.

Finalement, l'étude de l'influence du nombre d'enfants qu'a le pré-retraité sur la relation entre la satisfaction et les attentes n'amène que peu d'éclaircissements. Les résultats de cette analyse se retrouvent au tableau 19, à l'appendice B.

Ces résultats démontrent que le pré-retraité qui a peu d'enfants aurait plus tendance à évaluer son état de santé (.6651, $p < .01$), sa relation avec son entourage (.5932, $p < .01$), ainsi que l'aspect légal à la retraite (.5378, $p < .01$) en se basant sur sa satisfaction actuelle. Par contre, l'individu qui a une plus grande famille anticiperait sa capacité de travail à la retraite en relation avec sa situation actuelle (.4447, $p < .05$). Dans ces deux sous-groupes, la satisfaction par rapport au revenu (trois enfants et moins: .7275, $p < .001$; quatre enfants et plus: .4532, $p < .05$) et à la spiritualité (trois enfants et moins: .6262, $p < .01$; quatre enfants et plus: .5791, $p < .01$) est fortement reliée aux attentes face à la retraite.

Discussion des résultats

Le but premier de ce mémoire est de mieux connaître le vécu de l'individu qui fait face à la retraite, et ce, au niveau de sa vie actuelle et de la perception qu'il a de son futur.

Selon les résultats de l'investigation menée ici, la situation du pré-retraité n'a rien de dramatique. Celui-ci semble jouir de ce qu'il a acquis au fil des ans et de la façon dont il a organisé sa vie. Par contre, l'état de santé, la condition physique, les loisirs, les relations sociales et la spiritualité sont des aspects qui amèneraient moins de plaisir.

Les conclusions de plusieurs études (Potter, 1984; Dillard, 1982;

Kozma et Stones, 1978; Spreitzer et Snyder, 1974; Riley et Foner, 1968; Larson, 1978) établissent que le niveau de satisfaction est plus élevé chez les individus de statut socio-économique supérieur. Pourtant, les résultats des analyses effectuées ne parviennent pas à confirmer cette hypothèse.

A la lumière des résultats obtenus ici, on ne peut pas conclure que le revenu, mesuré de façon objective, influence le niveau de satisfaction. De plus, il semble possible de retrouver des gens heureux et satisfaits quelle que soit la classe socio-économique d'où ils proviennent! La façon dont l'individu perçoit sa situation financière, comme étant suffisante ou non, déterminerait peut-être davantage la satisfaction.

Il est aussi possible que le statut socio-économique tel que mesuré ici (revenu et scolarité), n'influence pas le niveau de satisfaction.

D'une part, le type d'emploi, qui réunit ces deux facteurs, pourrait avoir une plus grande influence. La plus grande satisfaction retirée du rapport avec les enfants chez les moins scolarisés, pourrait ainsi s'expliquer: le niveau de scolarité étant souvent relié au type d'emploi, il est possible que les moins scolarisés se retrouvent dans un emploi leur laissant plus de temps pour les activités familiales, d'où un niveau de satisfaction plus élevé que l'individu oeuvrant dans une profession exigeant beaucoup de temps et d'énergie. Toutefois la différence pourrait peut-être être causée aussi par une attitude différente des enfants: en effet ceux-ci, s'ils sont issus de parents plus scolarisés qui valorisent une éducation

et une instruction différentes, seraient plus indépendants et considéraient moins leurs parents comme des idoles.

D'autre part, comme le suggère Larson (1978), il est possible que le niveau de satisfaction soit le plus élevé dans la classe socio-économique moyenne, et diminue dans les classes inférieures et supérieures. La petite taille de l'échantillon étudié n'a pas permis de vérifier cette possibilité.

La vie à la retraite ne semble pas effrayer outre mesure les pré-retraités de cette étude. Ils semblent mettre une importance particulière à la relation avec leurs enfants et à l'amélioration de leur situation légale. Ils sont bien sûr conscients de la diminution du revenu qu'ils auront à subir, ce qui est une vision réaliste de la retraite étant donné la diminution de revenu qui survient généralement, mais leur situation financière ne semble pas les inquiéter. Ce sont particulièrement les individus dont le revenu est plus élevé qui s'attendent à une situation financière favorable: cette différence n'a rien d'étonnant, étant donné que ceux-ci arrivent moins dépourvus à la retraite, ils ont plus de ressources financières et plus de chances d'avoir économisé suffisamment pour s'assurer une certaine sécurité à ce niveau.

Bien qu'aucune situation ne soit grandement appréhendée par nos sujets, ceux-ci semblent se préoccuper davantage de l'organisation de leurs loisirs. De plus, ils s'inquiètent de ce que leur état de santé et leur condition physique leur permettront de faire.

Ces résultats mettent en évidence l'importance d'informer les pré-retraités afin de leur permettre une adaptation plus facile à la retraite. En effet, le passage à la retraite est un moment de réorganisation imposante de la vie: le travail n'occupant plus la place centrale, le temps disponible à l'organisation et à la pratique de loisirs de toutes sortes est grandement augmenté. Le pré-retraité doit donc faire face à cette situation et réorganiser sa vie tout en tenant compte de son état de santé, de sa condition physique, de ses goûts et intérêts.

De plus, étant donné l'intérêt manifesté face à l'aspect légal, une session de préparation à la retraite, ou tout autre document visant à renseigner le futur retraité, devrait contenir toute l'information nécessaire à satisfaire cette demande.

Enfin, les pré-retraités de ce groupe ne semblent pas apprêcher les effets de la retraite tant au niveau de leur capacité de travailler et d'apprendre, qu'au niveau de leurs habiletés personnelles et sociales. Ils anticipent que leurs croyances et pratiques religieuses resteront à peu près semblables. Il en est de même de leurs relations amicales et plus intimes.

Il ne faut pas perdre de vue le fait que les individus qui ont participé à cette étude ont déjà tous décidé de prendre leur retraite. On peut donc s'attendre à ce que leur attitude face à la retraite soit plus favorable que celle de la population générale. Il est probable que, pour plusieurs d'entre eux, c'est suite à l'évaluation de leur situation

qu'ils ont jugé que le moment était favorable pour prendre leur retraite. C'est du moins le processus de décision, prôné par Prothéro et Beach (1984), qui démontrent que c'est suite à l'évaluation de la situation anticipée que l'individu prend sa décision et pose les gestes adéquats afin d'arriver à son but.

Tout de même, les résultats obtenus ont quelque chose de surprenant. Les résultats concernant la situation de retraite anticipée par les sujets tant au niveau général que par rapport aux aspects plus spécifiques, ne sont pas négatifs sans toutefois être bien positifs. La situation à la retraite est soit tellement peu définie par les pré-retraités qu'aucun événement particulier n'y est rattaché, soit que, perçue de façon très peu différente de la situation actuelle, le passage à la retraite n'implique pas de réorganisation.

La validité du questionnaire utilisé n'est évidemment pas démontrée: étant donné que le questionnaire est à une étape expérimentale, il est probable que certaines modifications permettront d'en améliorer la portée. Par contre, les analyses de discrimination effectuées jusqu'à date ont déjà permis d'améliorer l'instrument et d'éprouver son efficacité.

La "neutralité" face à la retraite, manifestée par les sujets de ce groupe, pourrait aussi être le signe d'un changement social. La plus grande souplesse des politiques concernant la retraite et la valorisation du loisir comme style de vie, ont pu mener à une meilleure acceptation de la retraite. Cette évolution pourrait davantage permettre au tra-

vailleur de choisir le bon moment pour prendre sa retraite, sans que des pressions extérieures l'y forcent. La retraite ne serait donc plus associée à un rejet de la société, mais perçue comme une simple étape où la vie continue!

S'il en est ainsi, le vécu actuel du pré-retraité devrait être fortement relié à la façon dont il anticipe sa situation à la retraite: l'individu satisfait de sa vie envisagerait une situation tout aussi favorable à la retraite, alors que le pré-retraité insatisfait ne compterait pas sur la retraite pour améliorer son sort.

L'étude de la relation entre les deux variables tend à confirmer cette hypothèse. Par contre, il n'est pas possible d'affirmer que ce type de relation s'applique à toutes les situations: les résultats mènent à des conclusions plus complexes. La relation entre la satisfaction de vie et les attentes ne semble pas constante.

La relation entre la situation financière actuelle et anticipée semble être la plus stable. En effet, quel que soit son statut socio-économique, son âge ou sa situation familiale, le pré-retraité satisfait de sa situation financière actuelle a tendance à envisager sa situation financière à la retraite de façon favorable.

A l'autre extrémité, aucune relation linéaire ne semble s'établir entre la situation actuelle et celle anticipée, au niveau de la personnalité et des loisirs. On peut supposer qu'en effet, il n'y a pas de

lien entre la façon dont l'individu se perçoit aujourd'hui et dans l'avenir (ce qui serait surprenant); et qu'au niveau des loisirs, la situation actuelle ne permet pas d'anticiper l'avenir, peut-être parce que les deux conditions sont trop différentes. Ou encore est-ce le signe du manque de préparation dont font preuve les sujets de ce groupe? Selon Reichard, Living et Peterson (1968), c'est en développant des activités basées sur des intérêts de longue date que le retraité réussira à s'adapter le mieux à sa nouvelle situation. Les résultats obtenus sont donc dignes d'intérêt: une meilleure organisation des loisirs pourrait permettre au pré-retraité un passage plus facile à la retraite. Peut-être qu'une mesure plus directe, évaluant le type de loisir anticipé à la retraite, aurait permis une description plus juste de la situation. Sinon, l'intervenant auprès des pré-retraités devrait insister sur l'importance de la planification des loisirs.

Enfin, dans les autres cas, la relation entre la satisfaction et les attentes face à la retraite est influencée par des facteurs comme le revenu, le niveau de scolarité, l'âge et le nombre d'enfants.

On observe une relation positive entre la satisfaction retirée de la vie de couple et les attentes à ce niveau, chez les individus de statut socio-économique supérieur et une très faible tendance négative dans l'autre groupe. Néanmoins, ces résultats suggèrent des patterns tout à fait différents d'un groupe à l'autre. Atchley (1976; 1977), Johnson (1982), Kimmel, Price et Walker (1978) ont suggéré que le support familial a une grande importance dans le processus de décision et d'adaptation à

la retraite. Selon Atchley (1976; 1977), l'attitude du conjoint est différente selon le statut socio-économique: alors que dans les classes moyennes et élevées, l'épouse accepte assez facilement le retour de l'homme à la maison, (dans la mesure où l'état de la relation de couple le permet), dans la classe socio-économique inférieure, l'attitude de l'épouse face à la retraite de son conjoint n'est pas aussi favorable. Elle a plus tendance à voir le retour de son époux à la maison comme une violation de son intimité, un important changement de sa routine: il envahit son univers et elle ne l'accepte pas. Aussi n'aura-t-il pas tendance à augmenter son implication familiale.

Dans cette classe, où les valeurs sont différentes, il serait plus difficile pour le pré-retraité de prévoir l'effet de la retraite sur sa vie de couple, quelle que soit sa situation actuelle. Pour les autres, quand la situation actuelle de couple est favorable, le fait de passer plus de temps avec le conjoint n'est pas appréhendé, mais peut même être identifié comme une situation très enviable.

On retrouve aussi une relation positive entre la satisfaction et la situation anticipée au niveau des contacts sociaux chez les individus de la classe supérieure. Ceux-ci pourraient avoir plus d'acquis à ce niveau, peut-être ont-ils eu plus l'opportunité de s'impliquer socialement dans des situations pouvant se continuer à travers la retraite: ils peuvent aussi compter sur de meilleures ressources financières pour y arriver.

L'influence du statut socio-économique se complique quand on observe les résultats à l'échelle "aspect légal" ainsi que les résultats globaux.

D'une part, on observe une corrélation positive et significative entre ces variables chez les pré-retraités qui ont un revenu supérieur: ainsi, de façon générale, ceux-ci pourraient davantage compter sur leurs ressources actuelles pour planifier, organiser et prévoir leur avenir. Si, suite à une investigation plus approfondie, il s'avérait que la population dont le revenu est inférieur arrive tellement plus démunie à la retraite, ayant eu moins l'opportunité d'amasser les acquis nécessaires pour se préparer à la transition, il deviendrait urgent d'agir afin de lui fournir les outils adéquats.

D'autre part, la relation entre la satisfaction et les attentes, tant générales qu'au niveau de l'aspect légal, ne s'observe que chez ceux qui sont moins scolarisés.

Un autre facteur pourrait donc avoir plus de poids que le revenu et le niveau de scolarité, dans l'explication des différences entre les groupes.

Il est possible que le type d'emploi, qui réunit les deux facteurs, puisse jeter de la lumière sur la problématique qui se présente ici.

Une autre possibilité d'explication nous est proposée dans la

littérature: Larson (1978) suggère que la relation entre le statut socio-économique et la satisfaction de vie serait à son maximum dans la classe moyenne et diminuerait d'importance dans les classes inférieures et supérieures; Atchley (1977) suggère le même type de relation entre le statut socio-économique et les attitudes face à la retraite. Il serait donc possible que la relation entre la satisfaction de vie et les attentes soit semblable. Malheureusement, cette hypothèse n'a pu être vérifiée, à cause de la petite taille de l'échantillon.

Des relations positives au niveau de la santé et de la capacité de travail et négatives au sujet de la condition physique sont retrouvées chez les sujets moins scolarisés. Il est possible que pour cette catégorie d'individu chez qui les ressources financières sont moindres, l'anticipation d'une deuxième carrière fasse partie des plans de retraite. Bien que les plus satisfaits d'entre eux craignent un déclin de leurs capacités physiques, il n'en reste pas moins que l'état de santé et la capacité de travailler y sont favorables.

L'âge semble influencer de façon plus marquante la relation entre la satisfaction et les attentes du pré-retraité. Au départ, des distinctions surviennent dans la satisfaction des pré-retraités d'âge différent: les plus jeunes sont significativement moins satisfaits de leur état de santé que leurs ainés, mais ils s'attendent à une situation financière plus favorable et perçoivent la retraite, en générale, de façon plus positive.

L'état de santé est l'une des raisons principales pour prendre sa retraite. Il est donc possible qu'il soit relié de près à la décision de prendre sa retraite tôt. Ainsi, le travailleur de moins de 62 ans qui commence à subir les effets du vieillissement, ou pour qui l'état de santé se détériore, aurait tendance à envisager la vie générale à la retraite de façon plus favorable et déciderait de s'y engager aussitôt que sa situation financière le lui permettrait. Ces conditions sont d'ailleurs souvent considérées dans les processus expliquant la prise de décision de la retraite (Johnson, 1982; Kimmel, Price et Walker, 1974; Epstein et Murray, 1968; Cockburn, Ginsberg et Kurzynowski, 1972; Rose, 1972; Durbin et Borgotta, 1984; Kilty et Behling, 1985). D'un autre côté, l'individu âgé, qui n'est pas ennuyé par son état de santé, garde plus longtemps l'énergie et le goût de rester sur le marché du travail; il se sent donc moins attiré par la retraite.

Il semble que la façon dont les plus jeunes organisent leurs perceptions quant à leur situation à la retraite soit beaucoup plus souvent reliée à leur condition et aux ressources dont ils disposent actuellement. En effet, plus l'individu de cette catégorie se sent bien dans son travail, dans sa vie de couple, dans ses relations amicales, dans son rapport avec ses enfants et dans l'organisation légale de la situation, plus il envisage la retraite positivement. Pour lui, la retraite ne détériore pas sa qualité de vie; elle pourrait même l'améliorer.

Il est possible que les plus jeunes aient davantage hâte de voir

arriver ce moment, qu'ils décident de prendre leur retraite de façon plus volontaire, qu'ils planifient et organisent ce moment. Pour les plus âgés, qui approchent de l'âge "normal" de la prise de retraite, la prise de décision est peut-être plus "forcée", et pourrait découler de pressions sociales.

Par contre, plus le jeune pré-retraité est satisfait de sa condition physique et des activités dans lesquelles il s'implique, plus il est préoccupé par le fait que la retraite les détériorera. Cette attitude pourrait être due à l'influence du vieillissement physique anticipé par l'individu, étant donné que ce dernier est déjà plus préoccupé par sa santé et le processus de vieillissement qu'il subit.

De son côté, le pré-retraité plus âgé, satisfait de son état de santé, n'anticipe pas d'effets négatifs de la retraite sur sa condition. Par contre, contrairement au jeune pré-retraité, plus il retire de satisfaction de sa relation avec ses enfants, plus le rapport qu'il envisage avec eux est négatif, comme si le fait de passer à la retraite allait creuser davantage le fossé des générations. La retraite pourrait lui faire prendre conscience du groupe d'âge auquel il appartient maintenant.

Il est difficile de conclure que le nombre d'enfants du pré-retraité peut influencer la relation entre la situation actuelle et la représentation cognitive qu'il se fait de la retraite. Ces classes avaient été formées afin de vérifier si la grandeur de la famille pouvait influencer la relation du père avec ses enfants, mais il semble que ce facteur ne change en rien la satisfaction d'un père en rapport avec ses enfants. Les différences

observées sont probablement dues à d'autres éléments de la situation du pré-retraité.

Jusqu'à un certain point, les résultats obtenus ici pourraient se rapprocher des conclusions de Seleen (1982): les individus de ce groupe ont en effet un niveau de satisfaction assez élevé et ne comptent pas, semble-t-il, apporter de changements majeurs à leur condition.

Les conclusions issues de la littérature et dont découlait l'hypothèse selon laquelle la façon dont le pré-retraité se représente sa condition à la retraite est reliée à sa situation actuelle (Palys et Little, 1983; McPherson et Guppy, 1979; Glamser, 1976), semblent être confirmée, mais avec beaucoup de réserve.

A première vue, il semble y avoir une relation entre la satisfaction et les attentes concernant plusieurs domaines de la vie. Mais une étude plus approfondie démontre que cette relation ne survient que sous certaines conditions: ainsi le revenu, le niveau de scolarité et l'âge du pré-retraité semblent avoir une influence particulière. D'autres facteurs, dont le type d'emploi, pourraient davantage expliquer les points restés obscurs.

Les résultats obtenus ici sont tirés d'un échantillon de petite taille. Une étude, à une échelle plus représentative, permettrait de valider les conclusions, et sûrement, de compléter l'information.

Enfin, une étude longitudinale qui permettrait de comparer les

attentes du pré-retraité avec sa situation à la retraite, confirmerait avec plus de précision la pertinence de cette variable.

Il n'en reste pas moins que l'étude des attentes du pré-retraité est une voie de recherche pleine de promesses. Mais l'exploration qui en a été faite ici prouve qu'il reste encore beaucoup d'obstacles à surmonter.

Conclusions

Les objectifs de cette recherche étaient tout d'abord d'explorer le vécu de l'individu qui fait face à la retraite, ainsi que les représentations qu'il s'en fait, et de vérifier si ces représentations étaient reliées à la condition du pré-retraité. Afin d'approfondir cette problématique, deux variables principales ont été mesurées chez un groupe de pré-retraités à l'aide d'instruments multidimensionnels: la satisfaction de vie et les attentes face à la retraite.

Il ressort tout d'abord que le niveau de satisfaction de l'échantillon étudié est élevé. La façon dont la retraite est perçue n'a rien de dramatique: très peu de changements sont anticipés. Il est possible que l'évolution des règles, politiques et sociales, concernant la retraite, qui sont devenues beaucoup plus souples, favorise une perception plus favorable, où la retraite n'est plus associée à un rejet, mais est plutôt choisie par l'individu.

A première vue, il semble que la façon dont le pré-retraité perçoit la retraite soit liée à la satisfaction qu'il retire de sa situation actuelle. Par contre, une analyse plus approfondie démontre que plusieurs facteurs influencent la relation.

Un seul aspect échappe à ces influences: quelles que soient

ses caractéristiques personnelles, plus le pré-retraité est satisfait de sa situation financière, plus la situation anticipée à la retraite est favorable.

De façon surprenante, aucune conclusion précise n'émane au sujet de la satisfaction et des attentes face aux loisirs à la retraite. Pourtant, cette étape laisse à l'individu une latitude beaucoup plus grande au niveau des loisirs, et l'organisation et la pratique de loisirs satisfaisants permettent au retraité une meilleure adaptation à la retraite. Il serait donc intéressant de pousser plus loin l'investigation à ce sujet, les loisirs étant une dimension importante de la préparation à la retraite.

Cette étude est un début d'exploration de la phase précédant la retraite. Une recherche impliquant un échantillon plus grand, un éventail de facteurs plus large et permettant de comparer les situations de pré et post retraite, permettrait certainement d'éclairer plusieurs points restés obscurs.

L'auteure souhaite aussi que le travail se poursuive pour permettre d'améliorer et de valider les instruments utilisés. Ceux-ci, simples mais complets, pourraient être d'une aide précieuse au counseling auprès des travailleurs envisageant la retraite.

Appendice A

Épreuves expérimentales

QUESTIONNAIRE I.B.A.P.

INVENTAIRE DES BESOINS ET DES ATTENTES DES PRÉ-RETRAITÉS

(Questionnaire)

Préparé au: Laboratoire de Gérontologie
du Département de Psychologie
de l'Université du Québec à Trois-Rivières
sous la direction de M. Raymond Champagne

Janvier 1986

QUESTIONNAIRE I.B.A.P.RAPPEL:

- 1- Tous les questionnaires sont absolument anonymes.
- 2- Répondez spontanément en inscrivant la première réponse qui vous vient à l'esprit au moment de la lecture des questions.
- 3- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.
- 4- Il n'y a pas de limite de temps.

POUR REPONDRE AU QUESTIONNAIRE:

- 1- Pour chaque question, vous répondez en fonction d' "AUJOURD'HUI" et en en fonction de votre "RETRAITE".
- 2- Pour chaque question, vous avez toujours cinq (5) choix de réponse.
- 3- Pour chaque question, vous retrouvez les choix de réponse suivants: "Je ne sais pas" et "Je ne désire pas répondre". N'utilisez qu'exceptionnellement ces deux (2) choix de réponse.
- 4- Encerclez le numéro qui correspond à votre choix de réponse. N'encerclez qu'un seul numéro pour "AUJOURD'HUI" et un seul pour "A MA RETRAITE".
- 5- Répondez à chacune et à toutes les questions.

6- Voici deux exemples:EXEMPLE 1AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

Je ...

- (1) Mange beaucoup
 2) Mange assez
 3) Mange peu
 4) Je ne sais pas
 5) Je ne désire pas répondre

- 1) Mangerai plus
 2) Mangerai autant
 (3) Mangerai moins
 4) Je ne sais pas
 5) Je ne désire pas répondre

La personne, qui a répondu à cette question, a choisi, "Je mange beaucoup" aujourd'hui et elle pense qu'elle "mangera moins" à la retraite.

EXEMPLE 2: Essayez de répondre à cette questionAUJOURD'HUIA MA RETRAITEJe ...
la télévision

- 1) Regarde beaucoup
 2) Regarde assez
 3) Regarde peu
 4) Je ne sais pas
 5) Je ne désire pas répondre

- 1) Regarderai plus
 2) Regarderai autant
 3) Regarderai moins
 4) Je ne sais pas
 5) Je ne désire pas répondre

- 7- A remarquer qu'il n'y a pas nécessairement de correspondance entre "Aujourd'hui" et "À ma retraite".
- 8- Ne rien écrire dans la colonne de droite où l'on retrouve des carrés.

Merci de votre collaboration

QUESTIONNAIRE I.B.A.P.

1	2	3	4	5

IDENTIFICATION DES BESOINS ET DES ATTENTES DES PRE-RETRAITESAUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

- 1- ... d'activités de loisir pour occuper mes temps libres.
- 1) J'ai beaucoup
2) J'ai assez
3) J'ai peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) J'aurai plus
2) J'aurai autant
3) J'aurai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

6	7

- 2- Je ... souvent des exercices qui exigent des efforts physiques (sports marche...).
- 1) fais très
2) fais assez
3) fais peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) ferai plus
2) ferai aussi
3) ferai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

8	9

- 3- Je ... santé.
- 1) me considère en très bonne
2) me considère en assez bonne
3) me considère en mauvaise
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) serai en meilleure
2) serai en aussi bonne
3) serai en moins bonne
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

10	11

- 4- Les gens, en général, ... facilement.
- 1) m'acceptent très
2) m'acceptent assez
3) ne m'acceptent pas
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) m'accepteront plus
2) m'accepteront aussi
3) m'accepteront moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

12	13

- 5- Je ... souvent la solitude.
- 1) ressens très
2) ressens assez
3) ressens peu
4) Je sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) ressentirai plus
2) ressentirai aussi
3) ressentirai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

14	15

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

6- Je ... souvent.	1) prie très 2) prie assez 3) ne prie pas 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	1) prierai plus 2) prierai aussi 3) prierai moins 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 16 17
7- Je pense que ma situation financière ...	1) est très bonne 2) est assez bonne 3) est mauvaise 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	1) sera meilleure 2) sera aussi bonne 3) sera moins bonne 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 18 19
8- ... à l'église.	1) Je vais souvent 2) Je vais assez souvent 3) Je ne vais pas ou peu 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	1) J'irai plus souvent 2) J'irai aussi souvent 3) J'irai moins souvent 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 20 21
9- Je suis (serai) ... préoccupé(e) par le fait de vieillir.	1) très 2) assez 3) peu 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	1) plus 2) autant 3) moins 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 22 23
10- Je ... préparé(e) spirituellement à la mort.	1) suis très bien 2) suis assez bien 3) suis peu 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	1) serai mieux 2) serai autant 3) serai moins 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 24 25
11- La fréquentation des amis ... importante.	1) est une activité très 2) est une activité assez 3) est une activité peu 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	1) sera une activité plus 2) sera une activité aussi 3) sera une activité moins 4) Je ne sais pas 5) Je ne désire pas répondre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 26 27

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

12- Ma capacité à travailler...

- 1) est très bonne
- 2) est assez bonne
- 3) est mauvaise
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) sera meilleure
- 2) sera aussi bonne
- 3) sera moins bonne
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

28 29

13- Je ... occupé(e) .

- 1) suis très
- 2) suis assez
- 3) suis peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) serai plus
- 2) serai autant
- 3) serai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

30 31

14- Je ... le montant total de mes revenus annuels.

- 1) connais très bien
- 2) connais assez bien
- 3) connais peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) connaîtrai mieux
- 2) connaîtrai autant
- 3) connaîtrai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

32 33

15- Le loisir,
d'après moi,...
satisfaisant que
le travail.

- 1) est plus
- 2) est aussi
- 3) est moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) sera plus
- 2) sera aussi
- 3) sera moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

34 35

16- ... de mémoire.

- 1) J'ai beaucoup
- 2) J'ai assez
- 3) J'ai peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) J'aurai plus
- 2) J'aurai autant
- 3) J'aurai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

36 37

17- Mon vieillissement me ... dans mes activités de vie quotidienne (travail, loisirs, etc.).

- 1) nuit beaucoup
- 2) nuit assez
- 3) nuit peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) nuira plus
- 2) nuira autant
- 3) nuira moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

38 39

N'écrivez rien
dans cet espace

- 18- Les problèmes de mes enfants (ou de mes proches, si je ne suis pas marié(e)) me ...
- 1) touchent beaucoup
2) touchent assez
3) touchent peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) toucherons plus
2) toucherons autant
3) toucherons moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

40 41

- 19- Je ... à une vie future
- 1) crois fermement
2) crois
3) crois peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) croirai plus
2) croirai autant
3) croirai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désira pas répondre

--	--

42 43

- 20- Je ... affectueux(se).
- 1) suis très
2) suis assez
3) suis peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) serai plus
2) serai autant
3) serai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

44 45

- 21- Prévenir les manifestations du vieillissement me ...
- 1) préoccupe beaucoup
2) préoccupe assez
3) préoccupe peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) préoccupera plus
2) préoccupera autant
3) préoccupera moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désira pas répondre

--	--

46 47

- 22- ... seul(e) mes activités de loisir.
- 1) J'organise toujours
2) J'organise souvent
3) J'organise rarement
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) J'organiserai plus souvent
2) J'organiserai aussi souvent
3) J'organiserai moins souvent
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

48 49

- 23- Je pense que mon poids ...
- 1) est trop élevé
2) est normal
3) est trop bas
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) augmentera
2) restera semblable
3) diminuera
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

50 51

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

24- Je ... sur le
sens de la vie

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| 1) m'interroge beau- | 1) m'interrogerai plus |
| coup | 2) m'interrogerai autant |
| 2) m'interroge assez | 3) m'interrogerai moins |
| 3) m'interroge peu | 4) Je ne sais pas |
| 4) Je ne sais pas | 5) Je ne désire pas |
| 5) Je ne désire pas | répondre |

52 53

25- Ma capacité
visuelle ...

- | | |
|---------------------|---------------------|
| 1) est très bonne | 1) sera meilleure |
| 2) est assez bonne | 2) sera aussi bonne |
| 3) est mauvaise | 3) sera moins bonne |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas | 5) Je ne désire pas |
| répondre | répondre |

54 55

26- Je ... souvent
mes activités
de loisir avec
mon(ma)
conjoint(e).

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1) pratique très | 1) pratiquerai plus |
| 2) pratique assez | 2) pratiquerai aussi |
| 3) pratique peu | 3) pratiquerai moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas | 5) Je ne désire pas |
| répondre | répondre |

56 57

27- Je ... souvent
les membres de
ma famille
(frères, soeurs,
cousins,etc.).

- | | |
|---------------------|---------------------|
| 1) vois très | 1) verrai plus |
| 2) vois assez | 2) verrai aussi |
| 3) vois peu | 3) verrai moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas | 5) Je ne désire pas |
| répondre | répondre |

58 59

28- Je ... d'où pro-
viennent (pro-
viendrons) mes
revenus.

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1) connais très | 1) connaîtrai mieux |
| bien | 2) connaîtrai autant |
| 2) connais assez | 3) connaîtrai moins |
| bien | 4) Je ne sais pas |
| 3) connais mal | 5) Je ne désire pas |
| 4) Je ne sais pas | répondre |
| 5) Je ne désire pas | |
| répondre | |

60 61

29- ... mon(ma) con-
joint(e).

- | | |
|---------------------|---------------------|
| 1) J'aime beaucoup | 1) J'aimerai plus |
| 2) J'aime assez | 2) J'aimerai autant |
| 3) J'aime peu | 3) J'aimerai moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas | 5) Je ne désire pas |
| répondre | répondre |

62 63

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

- 30- Je ... mes activités de loisir tout(e) seul(e).
- 1) pratique très souvent
2) pratique assez souvent
3) pratique peu souvent
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) pratiquerai plus souvent
2) pratiquerai aussi souvent
3) pratiquerai moins souvent
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

64 65

- 31- Ma capacité auditive ...
- 1) est très bonne
2) est assez bonne
3) est mauvaise
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) sera meilleure
2) sera aussi bonne
3) sera moins bonne
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

66 67

- 32- Mes articulations, mes mouvements... sont souples.
- 1) sont très
2) sont assez
3) sont peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) seront plus
2) seront aussi
3) seront moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

68 69

- 33- Je ... important que tous mes papiers légaux soient en ordre (assurance, testament, etc.).
- 1) considère très
2) considère assez
3) considère peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) considérerai plus
2) considérerai aussi
3) considérerai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

70 71

- 34- La sexualité ... à mon épanouissement.
- 1) contribue beaucoup
2) contribue assez
3) contribue peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) contribuera davantage
2) contribuera autant
3) contribuera moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

72 73

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

- 35- Quand je me sens (sentirai) fatigué(e), stressé(e), je ... souvent les moyens adéquats et le temps nécessaire pour me détendre.
- 1) prends très
2) prends assez
3) prends peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) prendrai plus
2) prendrai aussi
3) prendrai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

74 75

- 36- ... confiance en moi.
- 1) J'ai beaucoup
2) J'ai assez
3) J'ai peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) J'aurai plus
2) J'aurai autant
3) J'aurai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

76 77

- 37- Je me ... souvent fatigué(e), épuisé(e) à la fin de la journée de travail.
- 1) sens très
2) sens assez
3) sens peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) sentirai plus
2) sentirai aussi
3) sentirai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

78 79

- 38- ... pendant mes temps libres.
- 1) Je m'ennuie beau- coup
2) Je m'ennuie assez
3) Je m'ennuie peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) Je m'ennuierai plus
2) Je m'ennuierai autant
3) Je m'ennuierai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--	--	--	--

1 2 3 4 5

--	--

6 7

- 39- Je ... capable de mettre de l'argent de côté.
- 1) suis très
2) suis assez
3) suis peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) serai plus
2) serai aussi
3) serai moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

8 9

- 40- Mes activités sexuelles ... fréquentes.
- 1) sont très
2) sont assez
3) sont peu
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre
- 1) seront plus
2) seront aussi
3) seront moins
4) Je ne sais pas
5) Je ne désire pas répondre

--	--

10 11

Carte 2

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

41- Je me ... souvent des questions sur les changements qui se produisent (produiront) chez moi en vieillissant.

- 1) pose très
- 2) pose assez
- 3) pose peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) poserai plus
- 2) poserai aussi
- 3) poserai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

12	13

42- Je me ... utile.

- 1) sens très
- 2) sens assez
- 3) sens peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) sentirai plus
- 2) sentirai autant
- 3) sentirai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

14	15

43- Les activités sexuelles ... que regarder un bon film, lire un bon livre ou avoir une activité de loisir intéressante.

- 1) m'attire plus
- 2) m'attire autant
- 3) m'attire moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) m'attireront plus
- 2) m'attireront autant
- 3) m'attireront moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

	!
16	17

44- Je ... souvent des médicaments.

- 1) prends très
- 2) prends assez
- 3) prends peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) prendrai plus
- 2) prendrai aussi
- 3) prendrai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

18	19

45- Lors d'une activité comme la marche, je ... souvent de la fatigue au niveau des jambes.

- 1) ressens très
- 2) ressens assez
- 3) ressens peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) ressentirai plus
- 2) ressentirai aussi
- 3) ressentirai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

20	21

46- Je ... mes droits concernant le supplément de revenus garantis et l'allocation au conjoint.

- 1) connais très bien
- 2) connais assez bien
- 3) connais peu
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

- 1) connaîtrai mieux
- 2) connaîtrai autant
- 3) connaîtrai moins
- 4) Je ne sais pas
- 5) Je ne désire pas répondre

22	23

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

- 47- Ma capacité d'apprendre ...
- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) est très bonne | 1) sera meilleure |
| 2) est assez bonne | 2) sera aussi bonne |
| 3) est mauvaise | 3) sera moins bonne |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

24 25

- 48- Mon(ma) conjoint(e) ... attirant(e).
- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) est très | 1) sera plus |
| 2) est assez | 2) sera aussi |
| 3) est peu | 3) sera moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

26 27

- 49- Mes capacités intellectuelles...
- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) sont très bonnes | 1) seront meilleures |
| 2) sont assez bonnes | 2) seront aussi bonnes |
| 3) sont mauvaises | 3) seront moins bonnes |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

28 29

- 50- Penser à la perte de mon(ma) conjoint(e) me ...
- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) trouble beaucoup | 1) troublera plus |
| 2) trouble assez | 2) troublera autant |
| 3) trouble peu | 3) troublera moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

30 31

- 51- Notre couple... uni.
- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) est très | 1) sera plus |
| 2) est assez | 2) sera aussi |
| 3) est peu | 3) sera moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

32 33

- 52- Mes relations avec mes collègues ou mes anciens collègues de travail...
- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) sont très bonnes | 1) seront meilleures |
| 2) sont assez bonnes | 2) seront aussi bonnes |
| 3) sont mauvaises | 3) seront moins bonnes |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

34 35

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

53- Je ... pratiquer mes activités de loisir à la maison.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) préfère beaucoup | 1) préférerais plus |
| 2) préfère assez | 2) préférerais autant |
| 3) préfère peu | 3) préférerais moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

36 37

54- Je ... mes droits concernant le régime des rentes et la pension de vieillesse.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) connais très bien | 1) connaîtrai mieux |
| 2) connais assez bien | 2) connaîtrai autant |
| 3) connais peu | 3) connaîtrai moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

38 39

55- Lors d'un exercice, ... souvent le souffle court.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) j'ai très | 1) j'aurai plus |
| 2) j'ai assez | 2) j'aurai aussi |
| 3) j'ai peu | 3) j'aurai moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

40 41

56- Maintenir des contacts sociaux, en avoir de nouveaux ... important pour moi.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) est très | 1) sera plus |
| 2) est assez | 2) sera aussi |
| 3) est peu | 3) sera moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

42 43

57- Lorsque j'ai (j'aurai) des problèmes financiers, j'en ... affecté(e).

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) suis très | 1) serai plus |
| 2) suis assez | 2) serai autant |
| 3) suis peu | 3) serai moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

44 45

58- Je ... ce que doivent être, pour les gens de 50 ans et plus, les bonnes habitudes alimentaires, de repos, d'hygiène physique et mentale.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) connais très bien | 1) connaîtrai mieux |
| 2) connais assez bien | 2) connaîtrai autant |
| 3) connais peu | 3) connaîtrai moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

46 47

AUJOURD'HUIA MA RETRAITE

N'écrivez rien
dans cet espace

59- Mes habiletés...

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) sont très bonnes | 1) seront meilleures |
| 2) sont assez bonnes | 2) seront aussi bonnes |
| 3) sont mauvaises | 3) seront moins bonnes |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

48 49

60- Les activités de loisir ... importantes dans ma vie.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| 1) sont très | 1) seront plus |
| 2) sont assez | 2) seront aussi |
| 3) sont peu | 3) seront moins |
| 4) Je ne sais pas | 4) Je ne sais pas |
| 5) Je ne désire pas répondre | 5) Je ne désire pas répondre |

50 51

NOM: _____
DATE: _____

T.S.P.

TEST DE SATISFACTION PERSONNELLE

(55 ans et plus)

Préparé par: L'Équipe du Laboratoire
de Gérontologie
Sous la direction de
M. Raymond Champagne
Professeur au Département de Psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières

Janvier 1986

T. S. P.

TEST DE SATISFACTION PERSONNELLE

(55 ans et plus)

- Important:
- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.
 - Répondez spontanément en inscrivant la première réponse qui vous vient à l'esprit.
 - Il n'y a pas de limite de temps.
 - Répondez le plus sincèrement possible.

- Directives:
- Pour chaque question, choisissez parmi les cinq réponses données à la droite de la page celle qui vous convient le mieux.
 - Mettre un X sous la colonne correspondant à votre choix de réponse et un seul X par question.

Exemple:

	PAS	PEU	MOYENNEMENT	ASSEZ OU BIEN	TRES OU BEAUCOUP
Je suis ... satisfait(e) de mon poids			X		

ATTENTION: Ne rien inscrire dans la colonne qui est complètement à droite.

T.S.P.

Test de satisfaction personnelle
 (55 ans et plus)

Section A: Questions 1 à 46 inclusivement:

TOUS Y REPONDENT

PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	N'écrivez rien dans cet espace
----------	----------	------------------	--------------------	-----------------------	-----------------------------------

1- Je suis ... satisfait(e) de l'habitation où je vis actuellement.

2- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont je m'adapte aux changements qui surviennent dans ma vie.

3- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont j'administre (ou nous adminis-trons) mon (ou notre) budget.

4- Je suis ... satisfait(e) de l'attitude que j'ai adoptée face à l'utilisation des médicaments.

5. Je suis ... satisfait(e) de la quantité d'exercice physique que je fais (ex: marche, natation, jardinage, bicyclette, etc.)

PAS	PEU	MOYENNEMENT	BIEN OU ASSEZ	TRÈS OU BEAUCOUP	
1	2	3	4	5	
<u>N'écrivez rien dans cet espace</u>					

6- Je suis ... satisfait(e) de mes capacités intellectuelles.					
7- Apprendre de nouvelles activités de loisir me satisfait ...					
8- Je suis ... satisfait(e) du nombre de fois que je vois mes ami(e)(s).					
9- Je suis ... satisfait(e) des initiatives personnelles que je prends pour occuper mes temps libres.					
10- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont mes papiers légaux (assurances, testament, succession, etc.) sont en ordre.					
11- Je suis ... satisfait(e) de la souplesse de mes articulations.					
12- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont je manifeste mon affection envers mes ami(e)s(s) et connaissances.					
13- J'ai ... confiance en moi.					
14- Je suis ... satisfait(e) de la quantité de travail que j'accompli.					

PLIS	PEU	MODERNEMENT	BIEIN OU ASSEZ	TRES OU BEAUCOUP	<u>N'écrivez rien dans cet espace</u>
1	2	3	4	5	

15- Je suis ... satisfait(e) de ma capacité visuelle (ma vision).

16- Ma capacité de trouver par moi-même des solutions à mes problèmes me satisfait ...

17- Je suis ... satisfait(e) de ma résistance physique.

18- Mon besoin d'amitié est ... satisfait.

19- Je suis ... satisfait(e) de mon poids.

20- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont je prends soin de ma santé.

21- Je suis ... satisfait(e) de mon habileté manuelle.

22- Je suis ... satisfait(e) de ma situation financière.

23- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont je suis en train de vieillir.

24- Quand je travaille, je suis ... satisfait(e) de moi.

	PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	<u>N'écrivez rien</u> <u>dans cet espace</u>
25- Je suis ... satisfait(e) de la quantité d'ami(e)(s) que j'ai.						
26- Je suis ... satisfait(e) de mon état de santé.						
27- Pratiquer des activités demandant un effort physique (bicyclette, marche, etc.) me satisfait ...						
28- Ma façon de vivre ma sexualité me satisfait ...						
29- Je suis ... satisfait(e) de mes habitudes de vie: alimentaires, repos, hygiène physique et mentale, etc.						
30- Je suis ... satisfait(e) du confort où je demeure.						
31- Je suis ... satisfait(e) de la somme d'argent que je peux mettre de côté (épargne, économies, etc.).						
32- Ma religion m'aide à envisager la mort d'une façon qui me satisfait ...						
33- Je suis ... satisfait(e) du climat de relation qui existe entre moi et ma parenté (famille et/ou belle-famille).						

PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	Bien ou assez 4	Tres ou beaucoup 5	<u>N'écrivez rien dans cet espace</u>
----------	----------	------------------	--------------------	-----------------------	---

34- Je suis ... satisfait(e) de la qualité de mon souffle (ou de ma respiration).

35- Mon besoin d'amour est ... satisfait.

36- Je suis ... satisfait(e) de ma condition physique.

37- Je suis ... satisfait(e) des moyens que j'ai à ma disposition pour me véhiculer.

38- Je suis ... satisfait(e) de ma sociabilité (façon d'être avec les gens).

39- Je suis ... satisfait(e) de la quantité d'activités de loisir que j'ai pour occuper mes temps libres.

40- Je suis ... satisfait(e) de rendre service.

41- Je suis ... satisfait(e) de la confiance que mes proches ont envers moi quand ils me demandent des services.

42- Je suis ... satisfait(e) du quartier où je demeure.

126

	PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	<u>N'écrivez rien</u> <u>dans cet espace</u>
43- Jusqu'à présent, j'ai ... satisfait mes ambitions de vie.						
44- Je suis ... satisfait(e) des efforts que les autres font pour m'aider.						
45- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont ma demeure est meublée.						
46- Je suis ... satisfait(e) des efforts que je fais pour aider les autres.						

T.S.P.

Test de satisfaction personnelle
(55 ans et plus)

Section B: Questions 47 à 53 inclusivement

Y REPONDENT LES PERSONNES AYANT UN EMPLOI
REMUNERE A TEMPS PLEIN OU PARTIEL

	PAS 1	PEU 2	MOYENEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	N'écrivez rien dans cet espace
47- Je suis ... satisfait(e) de la sorte de travail qu'on me demande de faire.						
48- Je suis ... satisfait(e) du salaire que je reçois pour le travail que je fais.						
49- Le milieu physique (décoration, calme, propreté, éclairage, etc.) dans lequel je travaille me satisfait ...						
50- Je me sens ... en sécurité dans mon milieu de travail.						
51- Mon emploi me permet de développer ... mes talents et mes ressources personnelles.						
52- Je suis ... satisfait(e) des possibilités d'avancement que m'offre mon emploi.						

	PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	<u>N'écrivez rien dans cet espace.</u>
53- Je suis ... satisfait(e) des contacts que j'ai avec mes compagnons ou compagnes de travail (anciens ou actuels)						

T.S.P.Test de satisfaction personnelle

(55 ans et plus)

Section C: Questions 54 à 65Y REPONDENT LES PERSONNES AYANT UN(E) CONJOINT(E)OU UN(E) PARTENAIRE

PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	<u>N'écrivez rien dans cet espace</u>
----------	----------	------------------	--------------------	-----------------------	---

54- La relation avec mon (ma) conjoint(e)
est ... satisfaisante.

55- La plupart du temps, je suis ...
satisfait(e) de la présence de mon
(ma) partenaire à mes côtés.

56- Je suis ... satisfait(e) de pratiquer
des activités de loisir avec mon (ma)
partenaire.

57- Notre vie sexuelle me satisfait ...

58- Je suis ... satisfait(e) de la façon
dont les tâches ménagères sont par-
tageées entre moi et mon (ma) partenaire.

59- Je suis ... satisfait(e) de la façon
dont mon (ma) partenaire m'exprime
son amour.

PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	<u>N'écrivez rien</u> <u>dans cet espace</u>
----------	----------	------------------	--------------------	-----------------------	---

60- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont mon (ma) partenaire fait attention à moi.

61- Je suis ... satisfait(e) du partage des responsabilités (familiales, financières, etc.) qui existe dans mon couple.

62- Je vais trouver (ou je trouve) ... facile de passer plus de temps en compagnie de mon (ma) partenaire après (ou lors) de ma retraite.

63- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont mon (ma) partenaire me comprend.

64- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont je comprends mon (ma) partenaire.

65- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont je manifeste mon amour envers mon (ma) partenaire.

T.S.P.

Test de satisfaction personnelle

(55 ans et plus)

Section D: Questions 66 à 74

Y REPONDENT LES PERSONNES AYANT DES ENFANTS

	PAS 1	PEU 2	MOYENEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOU 5	<u>N'écrivez pas dans cet espace</u>
66- Je suis ... satisfait(e) du climat des relations qui existent, en général entre moi et mon (mes) enfant(s).						
67- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont mon (mes) enfant(s) me comprennent.						
68- Je suis ... satisfait(e) du nombre de fois que je vois mon (mes) enfant(s).						
69- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont mon (mes) enfant(s) m'exprime(nt) son (leur) affection.						
70- Je suis ... satisfait(e) des efforts que mon (mes) enfant(s) fait (font) pour me rendre service.						

PAS 1	PEU 2	MOYENNEMENT 3	BIEN OU ASSEZ 4	TRES OU BEAUCOUP 5	<u>N'écrivez rien</u> <u>dans cet espace</u>
----------	----------	------------------	--------------------	-----------------------	---

71- En général, je suis ... fier(e) de mon (mes) enfant(s).

72- Je considère que je suis ... un bon parent.

73- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont je comprends mon (mes) enfant(s).

74- Je suis ... satisfait(e) de la façon dont j'ai élevé mon (mes) enfant(s).

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Appendice B

Tableaux

Tableau 6

Différences dans les moyennes de satisfaction
selon le revenu

ÉCHELLES	\$29 999 ET MOINS	\$30 000 ET PLUS	U	P
Générale	3,97	3,96	113,5	,9838
Activité physique	3,76	3,71	113,5	,9837
Santé	4,07	3,83	75,5	,1161
Personnalité	4,22	4,26	100,0	,5600
Aspect financier	3,79	4,00	99,0	,5252
Aspect légal	4,00	4,11	110,0	,8623
Spiritualité	3,75	3,79	106,5	,7333
Travail	4,31	4,44	104,5	,6939
Loisir	3,83	4,01	92,5	,3794
Couple	3,20	3,16	90,5	,8868
Contacts sociaux	4,02	3,88	96,5	,4681
Relation avec les enfants	4,27	4,17	84,5	,6478
Habitation	4,35	4,59	90,0	,3145

Tableau 7

Différences dans les moyennes de satisfaction
selon le niveau de scolarité

ÉCHELLES	9 ANS ET MOINS	10 ANS ET PLUS	U	P
Générale	4,05	3,85	96,0	,1581
Activité physique	3,86	3,48	107,5	,3179
Santé	4,00	3,79	107,5	,3174
Personnalité	4,29	4,21	123,0	,6573
Aspect financier	3,86	3,97	133,5	,9547
Aspect légal	4,06	4,00	118,5	,5243
Spiritualité	3,78	3,80	131,5	,8854
Travail	4,48	4,24	89,5	,0931
Loisir	4,03	3,90	122,0	,6355
Couple	3,22	3,12	88,5	,5466
Contacts sociaux	4,03	3,83	107,5	,3104
Relation avec les enfants	4,41	3,92	60,0	,0445 *
Habitation	4,47	4,57	132,5	,9249

* p < ,05

Tableau 8

Différences dans les moyennes de satisfaction
selon l'âge

ÉCHELLES	MOINS DE 62 ANS	62 ANS ET PLUS	U	P
Générale	3,97	3,95	134,0	,9711
Activité physique	3,63	3,76	124,5	,7030
Santé	3,74	4,10	80,0	,0455 *
Personnalité	4,26	4,25	132,0	,9117
Aspect financier	4,08	3,70	98,0	,1616
Aspect légal	4,28	3,73	95,5	,1274
spiritualité	4,00	3,53	98,0	,1276
Travail	4,35	4,40	122,0	,6314
Loisir	4,06	3,87	106,0	,2903
Couple	3,29	3,02	82,0	,3717
Contacts sociaux	3,94	3,93	112,0	,3962
Relation avec les enfants	4,00	4,50	68,0	,1038
Habitation	4,48	4,56	123,0	,6508

* p < ,05

Tableau 9

Différences dans les moyennes de satisfaction
selon le nombre d'enfants

ÉCHELLES	3 ENFANTS ET MOINS	4 ENFANTS ET PLUS	U	P
Générale	3,99	3,92	127,5	,7592
Activité physique	3,75	3,61	121,5	,5998
Santé	4,02	3,79	101,5	,2114
Personnalité	4,28	4,23	129,5	,8108
Aspect financier	4,06	3,75	98,5	,1575
Aspect légal	4,35	3,69	82,5	,0397 *
Spiritualité	3,65	3,94	115,5	,4004
Travail	4,35	4,39	135,5	,9853
Loisir	3,88	4,06	116,0	,4675
Couple	3,14	3,21	99,0	,7917
Contacts sociaux	3,99	3,89	124,5	,6726
Relation avec les enfants	4,36	4,08	76,5	,1790
Habitation	4,45	4,59	126,0	,7071

* p < ,05

Tableau 11

Différences dans les moyennes d'attente
selon le revenu

ÉCHELLES	\$29 999 ET MOINS	\$30 000 ET PLUS	U	P
Générale	3,03	3,15	79,0	,1549
Activité physique	2,60	2,77	87,0	,2635
Santé	2,91	2,97	102,5	,6342
Personnalité	3,32	3,35	111,0	,9008
Aspect financier	2,46	3,05	53,5	,0113 *
Aspect légal	4,08	4,00	112,0	,9239
Spiritualité	2,83	2,89	112,5	,9470
Travail	3,36	3,49	84,5	,2132
Loisir	2,88	3,02	86,0	,2491
Couple	4,02	4,07	89,0	,8296
Contacts sociaux	3,22	3,44	85,5	,2385
Relation avec les enfants	3,36	3,53	72,0	,2646

* p < ,01

Tableau 12

Différences dans les moyennes d'attente
selon le niveau de scolarité

ÉCHELLES	9 ANS ET MOINS	10 ANS ET PLUS	U	P
Générale	3,08	3,13	129,0	,8279
Activité physique	2,64	2,83	99,0	,1846
Santé	2,92	3,01	120,5	,5921
Personnalité	3,36	3,27	97,5	,1651
Aspect financier	2,64	3,03	99,0	,1775
Aspect légal	3,94	4,27	111,0	,3187
spiritualité	2,78	3,00	115,5	,4357
Travail	3,46	3,38	124,5	,6947
Loisir	2,97	2,95	133,5	,9562
Couple	4,00	4,10	99,5	,9105
Contacts sociaux	3,41	3,41	113,0	,4170
Relation avec les enfants	3,53	3,42	101,0	,9609

Tableau 13

Différences dans les moyennes d'attente
selon l'âge

ÉCHELLES	MOINS DE 62 ANS	62 ANS ET PLUS	U	P
Générale	3,17	3,02	78,0	,0389 *
Activité physique	2,83	2,60	87,5	,0800
Santé	2,99	2,93	120,0	,5794
Personnalité	3,34	3,28	127,5	,7813
Aspect financier	3,17	2,40	39,5	,0003 **
Aspect légal	4,28	3,87	91,5	,0707
Spiritualité	3,06	2,67	99,0	,1502
Travail	3,44	3,40	118,0	,5252
Loisir	3,00	2,91	114,0	,4415
Couple	4,07	4,00	99,0	,8927
Contacts sociaux	3,43	3,22	102,5	,2306
Relation avec les enfants	3,47	3,50	101,5	,9805

* p < ,05

** p < ,001

Tableau 14

Différences dans les moyennes d'attente
selon le nombre d'enfants

ÉCHELLES	3 ENFANTS ET MOINS	4 ENFANTS ET PLUS	U	P
Générale	3,12	3,09	130,0	,8285
Activité physique	2,79	2,66	120,5	,5693
Santé	2,96	2,97	127,0	,7404
Personnalité	3,35	3,28	129,0	,7963
Aspect financier	2,97	2,66	94,0	,1170
Aspect légal	4,12	4,06	114,0	,3625
Spiritualité	2,65	3,13	90,0	,0670
Travail	3,53	3,31	96,5	,1413
Loisir	2,95	2,96	135,0	,9709
Couple	4,02	4,07	99,0	,7903
Contacts sociaux	3,23	3,44	103,0	,2252
Relation avec les enfants	3,50	3,47	105,0	1,0

Tableau 19

Corrélation entre les échelles de satisfaction
et d'attente pour les groupes de nombre
d'enfants et le groupe total

ÉCHELLES	3 ENFANTS ET MOINS	4 ENFANTS ET PLUS	GROUPE TOTAL
Total	,3966	,3767	,4214 **
Activité physique	-,3887	-,2778	-,3246 *
Santé	,6651 **	,0535	,3654 *
Personnalité	,2770	,2299	,2373
Aspect financier	,7275 ***	,4532 *	,5964 ***
Aspect légal	,5378 **	,0207	,3886 **
Spiritualité	,6262 **	,5791 **	,5964 ***
Travail	,3424	,4447 *	,3482 *
Loisir	,1103	-,0751	,1383
Couple	,4410	,4018	,4251 **
Contacts sociaux	,5932 **	-,0269	,3464 *
Relation avec les enfants	,1194	,0624	,0849

* p < ,05

** p < ,01

*** p < ,001

Appendice C

Figures

Figure 2

Courbes des résultats moyens de chaque échelle
de satisfaction et d'attente pour
un revenu de \$29 999 et moins

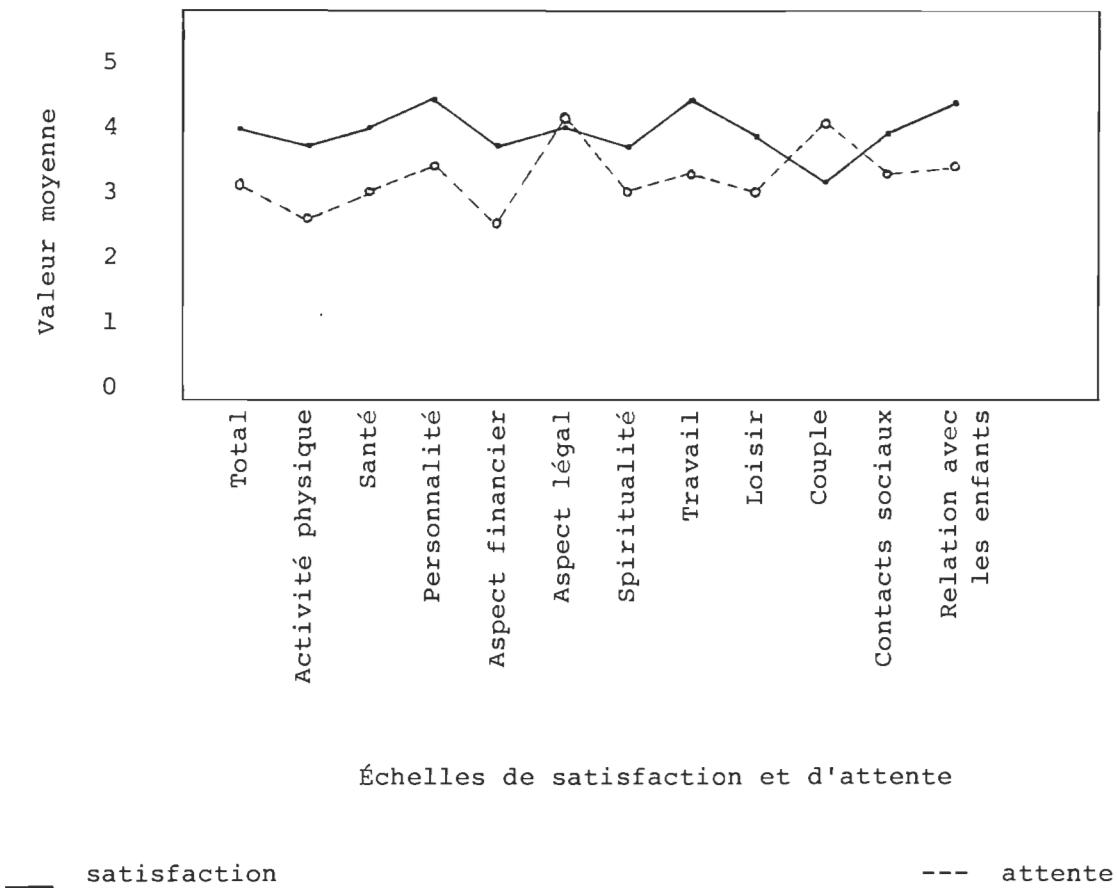


Figure 3

Courbes des résultats moyens de chaque échelle
de satisfaction et d'attente pour
un revenu de \$30 000 et plus

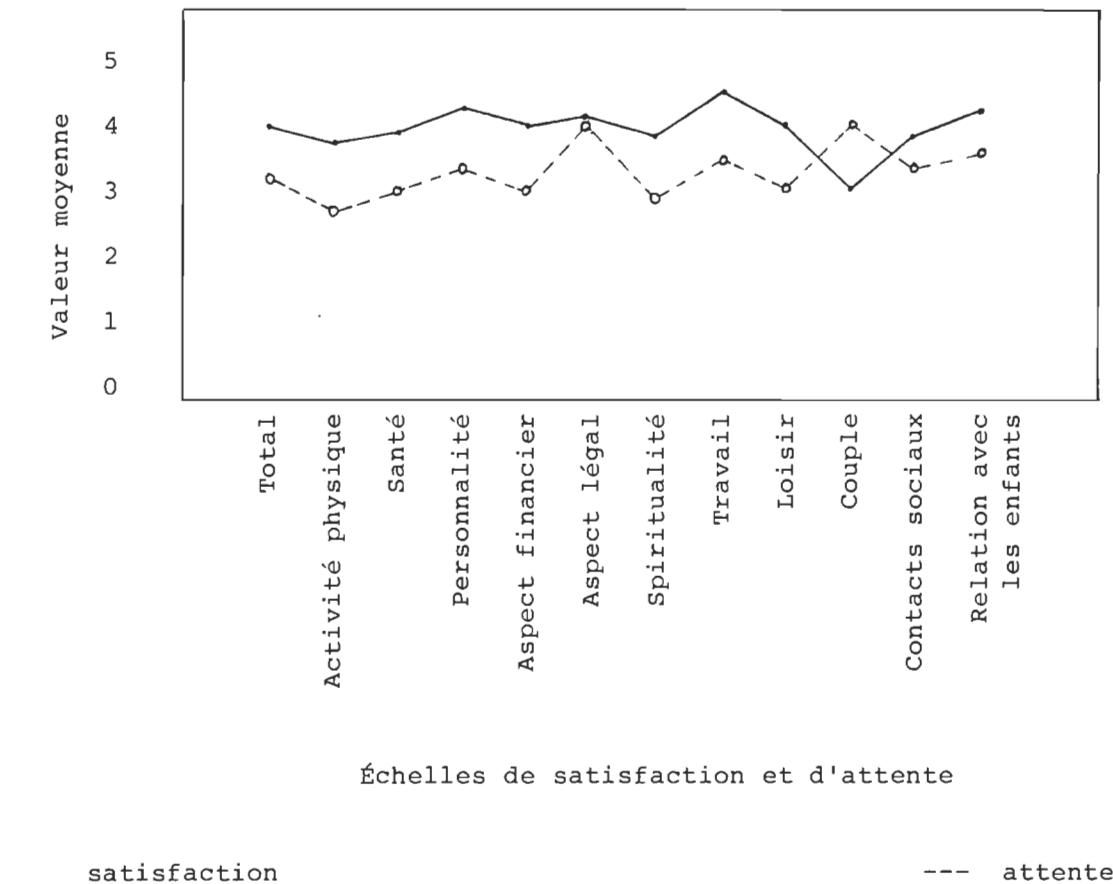


Figure 4

Courbes des résultats moyens de chaque échelle de satisfaction et d'attente pour un niveau de scolarité de 9 ans et moins

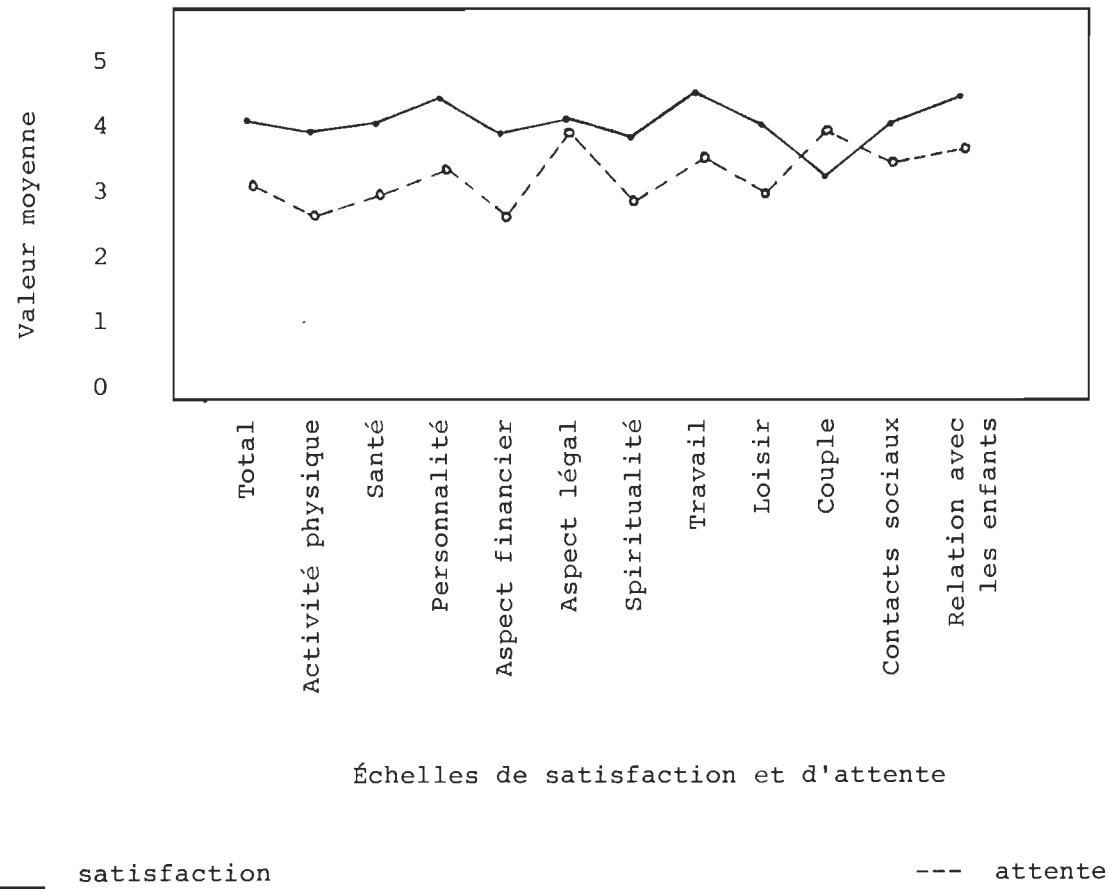


Figure 5

Courbes des résultats moyens de chaque échelle de satisfaction et d'attente pour un niveau de scolarité de 10 ans et plus

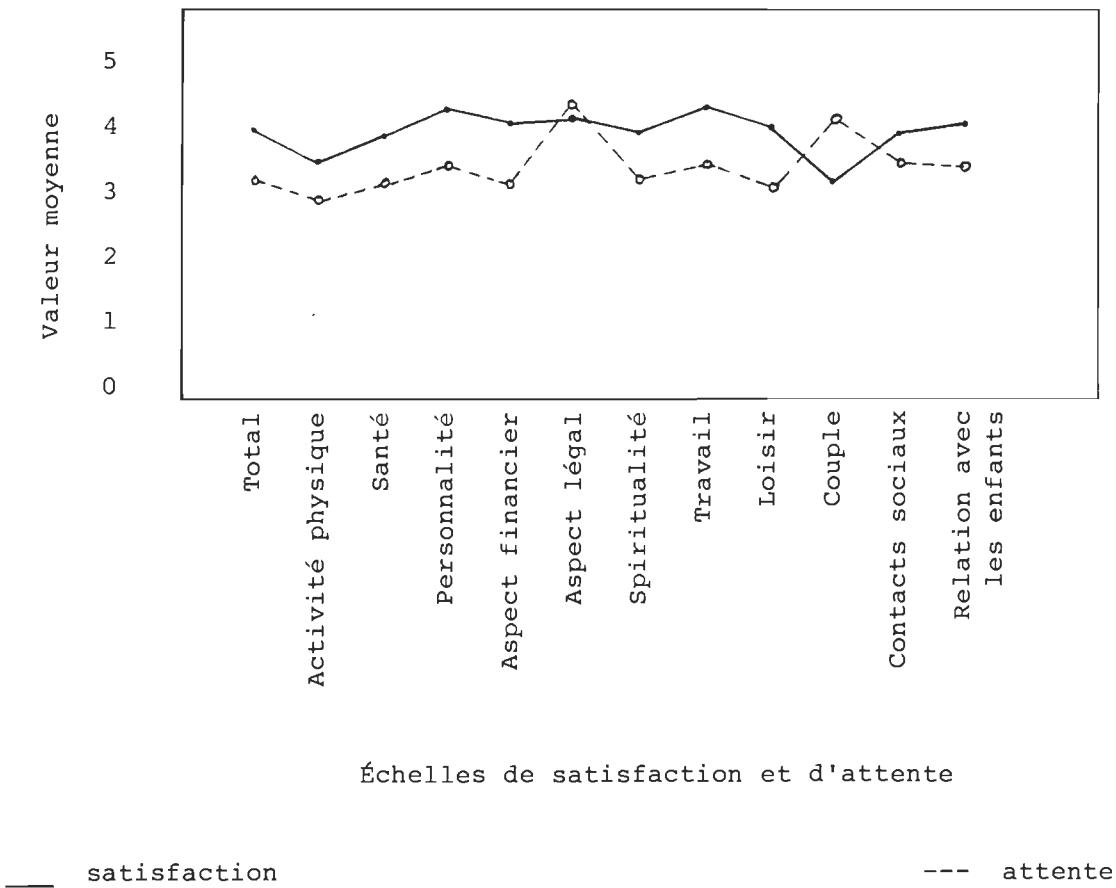


Figure 6

Courbes des résultats moyens de chaque échelle
de satisfaction et d'attente
pour les moins de 62 ans

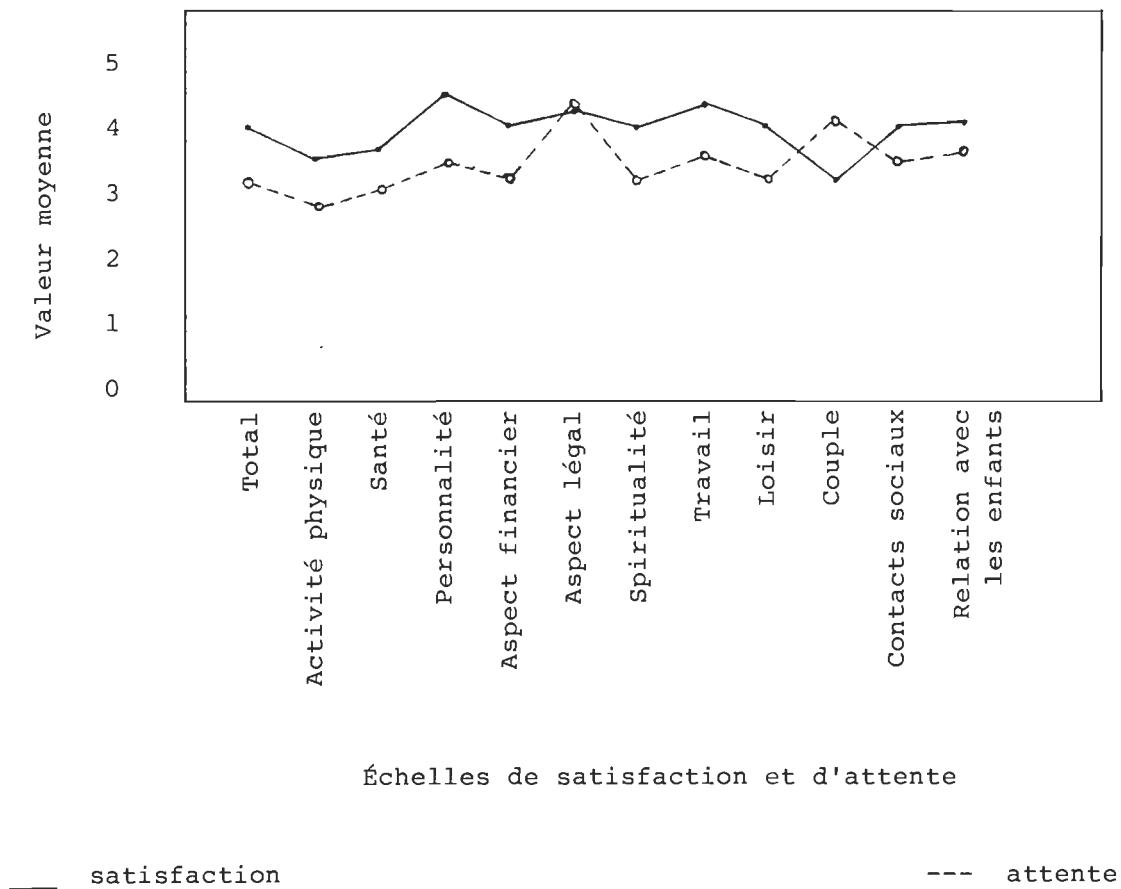


Figure 7

Courbes des résultats moyens de chaque échelle
de satisfaction et d'attente
pour les 62 ans et plus

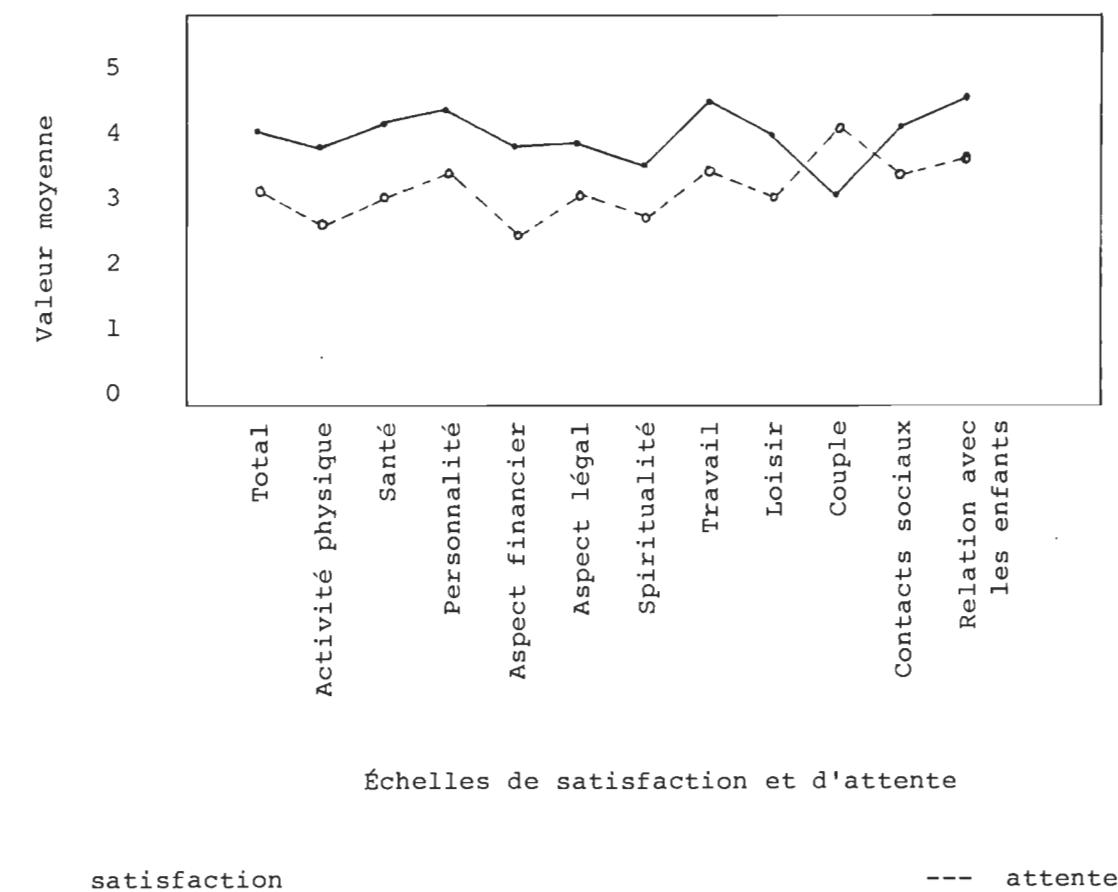


Figure 8

Courbes des résultats moyens de chaque échelle
de satisfaction et d'attente pour
le groupe de 3 enfants et moins

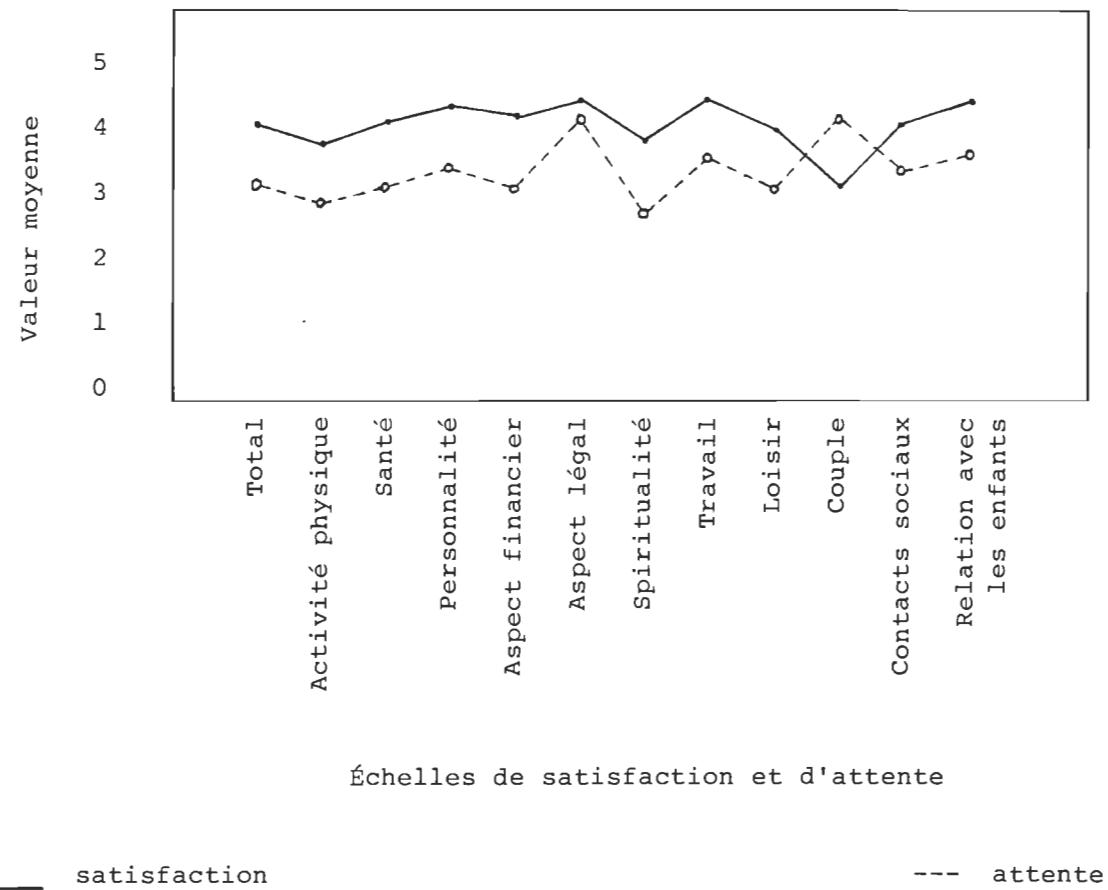
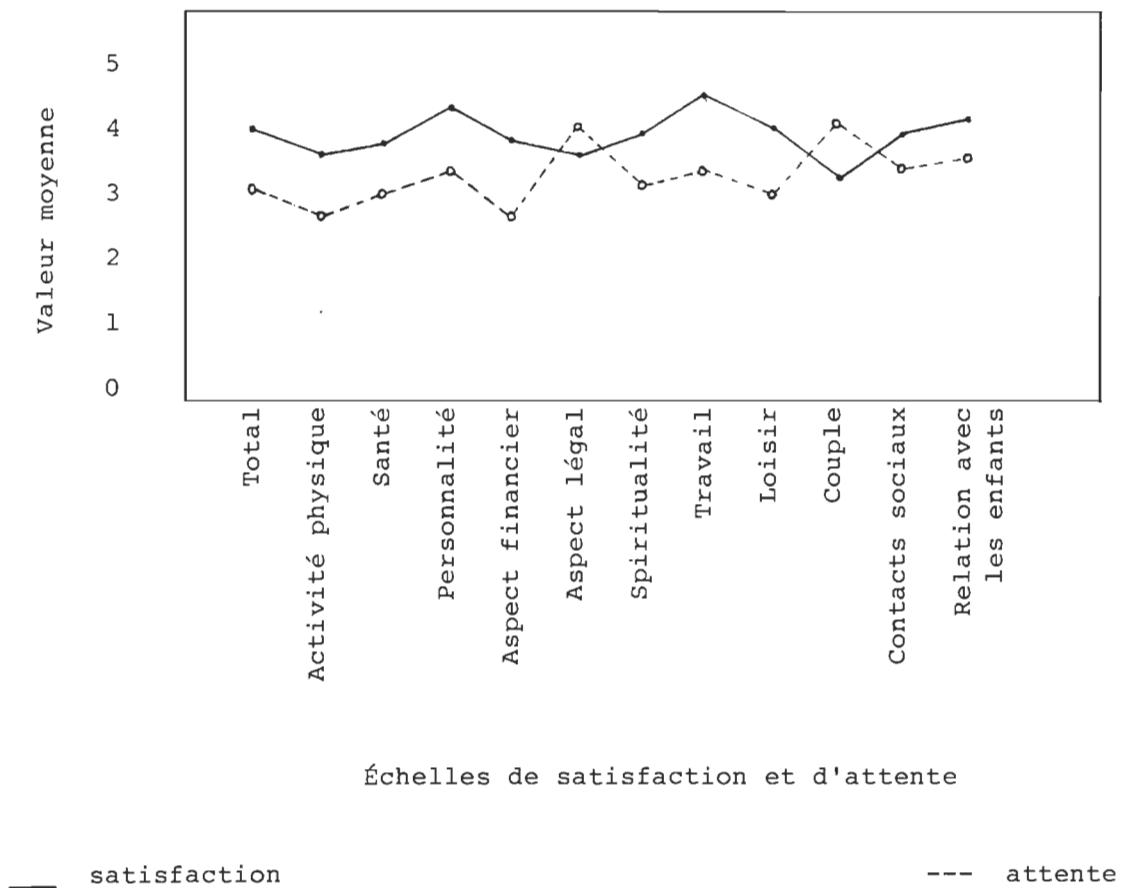


Figure 9

Courbes des résultats moyens de chaque échelle de satisfaction et d'attente pour le groupe de 4 enfants et plus



Remerciements

L'auteure désire témoigner sa profonde gratitude à Monsieur Raymond Champagne, D.Sc.Ed., professeur au Département de Psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour son assistance et son support.

Références

- ATCHLEY, R.C. (1976). The sociology of retirement. Schenkmann Publishing Company Inc., Halsted press division, John Wiley and son, New York.
- ATCHLEY, R.C. (1976b). Selected social and psychological differences between men and women in later life. Journal of gerontology, 31(2), 204-211.
- ATCHLEY, R.C. (1977). The social forces in later life: an introduction to social gerontology. Belmont California: Wadsworth Publishing Company Inc.
- ATCHLEY, R.C. (1982). Retirement as a social institution. Annual review of sociology, 8, 263-287.
- BAILLARGEON, R., BELANGER, L. (1981). Travailleurs âgés et prise de retraite hâtive. Laboratoire de gérontologie, Université Laval.
- BAMUNDO, P.J., KOPELMAN, R.E. (1980). The moderating effects of occupation, age and urbanisation on the relationship between job satisfaction and life satisfaction. Journal of vocational behavior, 17, 106-123.
- CAMPBELL, A. (1976). Subjective measures of well-being. American psychologist, 31, 117-124.
- CAMPBELL, A., CONVERSE, P., RODGERS, W.L. (1976). The qualité of american life: perceptions, evaluations and satisfaction. New York: Russell Sage Foundation.
- CHACKO, T.I. (1983). Job and life satisfaction: a causal analysis of their relationships. Academy of management journal, 26(1), 163-169.
- COCKBURN, C., GINSBERG, A., KURZYNOWSKI, A. (1972). Employment and retirement: roles and activities. The gerontologist, 12, 29-35.
- CRAWFORD, M.P. (1971). Retirement and disengagement. Human relation, 24(3), 255-278.
- CUMMING, E., HENRY, W.E. (1961). Growing old: the process of desengagement. New York: Basic Books.

- CZAJA, S.J. (1975). Age differences in life satisfaction as a function of discrepancy between real and ideal self-concept. Experimental aging research, 1, 81-89.
- DAVIDSON, W.R., KUNZE, K.R. (1965). Psychological, social and economic meanings of work in modern society: their effects on the worker facing retirement. The gerontologist, 5, 129-133.
- DILLARD, J. (1982). Life satisfaction of nearly retired and retired workers. Journal of employment counseling, 19(3), 131-134.
- DONAHUE, W., ORBACH, H.L., POLLAK, O. (1960). Retirement: the emerging social pattern, in C. Tibbitts (Ed.): Handbook of social gerontology (pp. 330-406). Chicago: The university of Chicago Press.
- DURBIN, N., GROSS, E., BORGOTTA, E.F. (1984). The decision to leave work: the case of retirement from an academic career. Research on aging, 6(4), 572-592.
- EPSTEIN, L.A., MURRAY, J.H. (1968). Employment and retirement, in B.L. Neugarten (Ed.): Middle age and aging (pp. 354-356). Chicago: The University of Chicago Press.
- ERIKSON, E.H. (1963). Childhood and society. New York: N.W. Norton and company.
- FENGLER, A.P., JENSEN, L. (1981). Perceived and objective conditions as predictors of life satisfaction of urban and non urban elderly. Journal of gerontology, 36(6), 750-752.
- FRIEDMANN, HAVIGHURST, R.J. (1954). The meaning of work and retirement. Chicago: University of Chicago Press.
- GEORGE, L.K. (1979). The happiness syndrome: methodological and substantive issues in the study of social-psychological well-being in adulthood. The gerontologist, 19, 210-216.
- GEORGE, L.K., BEARON, L.B. (1980). Quality of life in older persons, meaning and measurement. Human Sciences Press.
- GLASMER, F.D. (1976). Determinants of positive attitude toward retirement. Journal of gerontology, 31(1), 104-107.
- GOGNALONS-NICOLET, M. (1981). Retraite et préparation à la retraite, in S. Caillet, E. Maite, A. Fontaine (Ed.): Guide des ressources documentaires: pour connaître les personnes âgées et comprendre le vieillissement (pp. 167-174). France: la documentation française, Collection adbs.

- GOODY, W.J., POWERS, E.A., KEITH, P. (1975a). Work and retirement: a test of attitudinal relationship. Journal of gerontology, 31(2), 193-198.
- GOODY, W.J., POWERS, E.A., KEITH, P. (1975b). The work satisfaction, retirement-attitude typology: profile examination. Experimental aging research, 1(2), 267-279.
- HUFF, J.F. (1977). Effects of retirement and former work life on women's adaptation in old age. Journal of gerontology, 32(2), 196-202.
- JASLOW, P. (1976). Employment, retirement and morale among older women. Journal of gerontology, 31(2), 212-218.
- JOHNSON, R.P. (1982). Assessing retirement maturity. Measurement and evaluation in guidance, 15(3), 221-227.
- KEAHEY, S.P., SEAMAN, D.F. (1974). Self-actualization and adjustment in retirement: implication for program development. Adult education, 24(3), 220-226.
- KEITH, P.M., GOODY, W.J., POWERS, E.A. (1984). Salience of life areas among older men: implication for practice. Journal of gerontological social work, 8, 67-82.
- KILTY, K.M., BEHLING, J.H. (1985). Predicting the retirement intentions and attitude of professional workers. Journal of gerontology, 40(2), 219-227.
- KIMMEL, D.C., PRICE, K.F., WALKER, J.W. (1978). Retirement choice and retirement satisfaction. Journal of gerontology, 33(4), 575-585.
- KOZMA, A., STONES, M.J. (1978). Some research issues and findings in the study of psychological well-being in the aged. Canadian psychological review, 19(3), 241-249.
- LARSON, R. (1978). Thirty years of research on the subjective well-being of older americans. Journal of gerontology, 33, 109-125.
- LAUZON, J.S. (1980). Aperçu de quelques théories psychosociales du vieillissement. Santé mentale au Québec, vers une nouvelle pratique, 5(2), 3-12.
- LESAGE, P.B., RICE, J.A. (1980). Le vieillissement, dimension individuelle: âge vs motivation, satisfaction, valeur, in M. Côté (Ed.): Le vieillissement mythe et réalité (son impact sur la gestion des entreprises) (pp. 9-29). Montréal: Les Presses H.E.C.

- LEWIS, N. (1979). Les travailleurs âgés: examen de littérature. Centre de recherche et de statistique sur le marché du travail, Ministère de la main-d'oeuvre du Québec.
- LOWENTHAL, M.F., HAVEN, C. (1968). Interaction and adaptation: intimacy as a critical variable, in B.L. Neugarten (Ed.): Middle age and aging (pp. 390-400). Chicago: The University of Chicago Press.
- MADDOX, G.L. (1968). Persistence in life style among the elderly: a longitudinal study of patterns of social activity in relation to life satisfaction, in B.L. Neugarten (Ed.): Middle age and aging (pp. 181-183). Chicago: The University of Chicago Press.
- MARTIN, W.C. (1973). Activity and disengagement: life satisfaction on in-movers into a retirement community. The gerontologist, 13(2), 224-227.
- McCARTHY, V. (1985). Geropsychology: meaning in life for elderhostelers. Psychological reports, 56(2), 351-354.
- MC PHERSON, B., GUPPY, N. (1979). Pre-retirement life style and the degree of planning for retirement. Journal of gerontology, 34(2), 254-263.
- MORROW, P.C. (1982). Human resource planning and the older worker: developing a retirement intention model. Journal of occupational behavior, 3(3), 253-261.
- NEHRKE, M.F., HULICKA, I.M., MORGANTI, J.B. (1980). Age differences in life satisfaction, locus of control and self-concept. International journal of aging and human development, 11, 25-33.
- PALMORE, E. (1971). Why do people retire? Aging and human development, 2, 269-283.
- PALMORE, E.B., FILLENBAUM, G.G., GEORGE, L.K. (1984). Consequences of retirement. Journal of gerontology, 39(1), 109-116.
- PALMORE, E., KIVETT, V. (1977). Change in life satisfaction: a longitudinal study of persons aged 46-70. Journal of gerontology, 32(3), 311-316.
- PALYS, T.S., LITTLE, B.R. (1983). Perceived life satisfaction and organization of personal project systems. Journal of personality and social psychology, 44(6), 1221-1230.
- PECK, R.C. (1968). Psychological developments in the second half of life, in B.L. Neugarten (Ed.): Middle age and aging (pp. 88-92). Chicago: The University of Chicago Press.

- PLAMONDON, L., PLAMONDON, G. (1980). Pour une problématique de la crise de retraite. Santé mentale au Québec, vers une nouvelle pratique, 5(2), 12-21.
- PLAMONDON, G., PLAMONDON, L. (1982). Les éléments de la crise de la retraite, in M. Aumont (Ed.): Éléments de gérontologie, tome 1 (pp. 201-223). Montréal.
- PLAMONDON, L., PLAMONDON, G., CARETTE, J. (1984). Les Enjeux après 50 ans. Paris: Robert Laffont, Collection Réponses.
- POTTER, R.B. (1984). Perceived life domain satisfaction and social status. Journal of social psychology, 124(2), 259-260.
- PROTHERO, J., BEACH, L.R. (1984). Retirement decision: expectation, intention and action. Journal of applied social psychology, 14(2), 162-174.
- RAFFEL, J. (1980). Combating employee resistance to retirement-planning seminars. Personal journal, 59(10), 845-846.
- REICHARD, S., LIVING, F., PETERSEN, P.G. (1968). Adjustment to retirement, in B.L. Neugarten (Ed.): Middle age and aging (pp. 178-180). Chicago: The University of Chicago Press.
- RILEY, M.W., FONER, A. (1968). Aging and society: an inventory of findings vol. 1. New York: Russell Sage Foundation.
- RIVERIN-SIMARD, D. (1983). Développement vocationnel de l'adulte de 63-67 ans. Revue Québécoise de psychologie, 4(3), 29-44.
- ROSE, C.L. (1972). Aging and preference for later retirement. Aging and human development, 3, 45-62.
- ROSOW, I. (1967). Social integration of the aged. New York: Free Press.
- SCHNORE, M.M. (1985). Retirement: bane or blessing? Waterloo: Wilfrid Laurier University Press.
- SELEEN, D.R. (1982). The congruence between actual and desired use of time by adults: a predictor of life satisfaction. The gerontologist, 22, 95-99.
- SHANAS, E. (1972). Adjustment to retirement: substitution or accommodation?, in F.M. Carp (Ed.): Retirement (pp. 219-244), New York: Behavioral Publications.
- SPREITZER, E., SNYDER, E.E. (1974). Correlates of life satisfaction among the aged. Journal of gerontology, 21(4), 454-458.

STATISTIQUES CANADA, (1984). Les personnes âgées au Canada. Ministère des approvisionements et services Canada. Ottawa.

STREIB, G.F., SCHNEIDER, C.J. (1971). Retirement in american society. Ithaca: Cornell University Press.

WALKER, J.W., PRICE, K.F. (1974). The impact of vesting, early retirement, rising cost of living and other factors on projected retirement patterns: a manpower planning model. Industrial gerontology, 1, 35-48.

WEXLEY, K.M., McLAUGHLIN, J.L., STERNS, H.L. (1975). A study of perceived need fulfillment and life satisfaction before and after retirement. Journal of vocational behavior, 7(1), 81-87.

WOLK, S., TELLEEN, S. (1976). Psychological and social correlates of life satisfaction as a function of residential constraint. Journal of gerontology, 31(1), 89-98.

ZAY, N. (1985). La planification de la retraite. Montréal: Ed. Grosvenor Inc.